

Cadrage statistique. Des inégalités exacerbées : les effets du confinement saisis par les chiffres

Par Joanie Cayouette-Remblière, Anne Lambert, Violaine Girard, Élie Guéraud, Guillaume Le Roux et Catherine Bonvalet

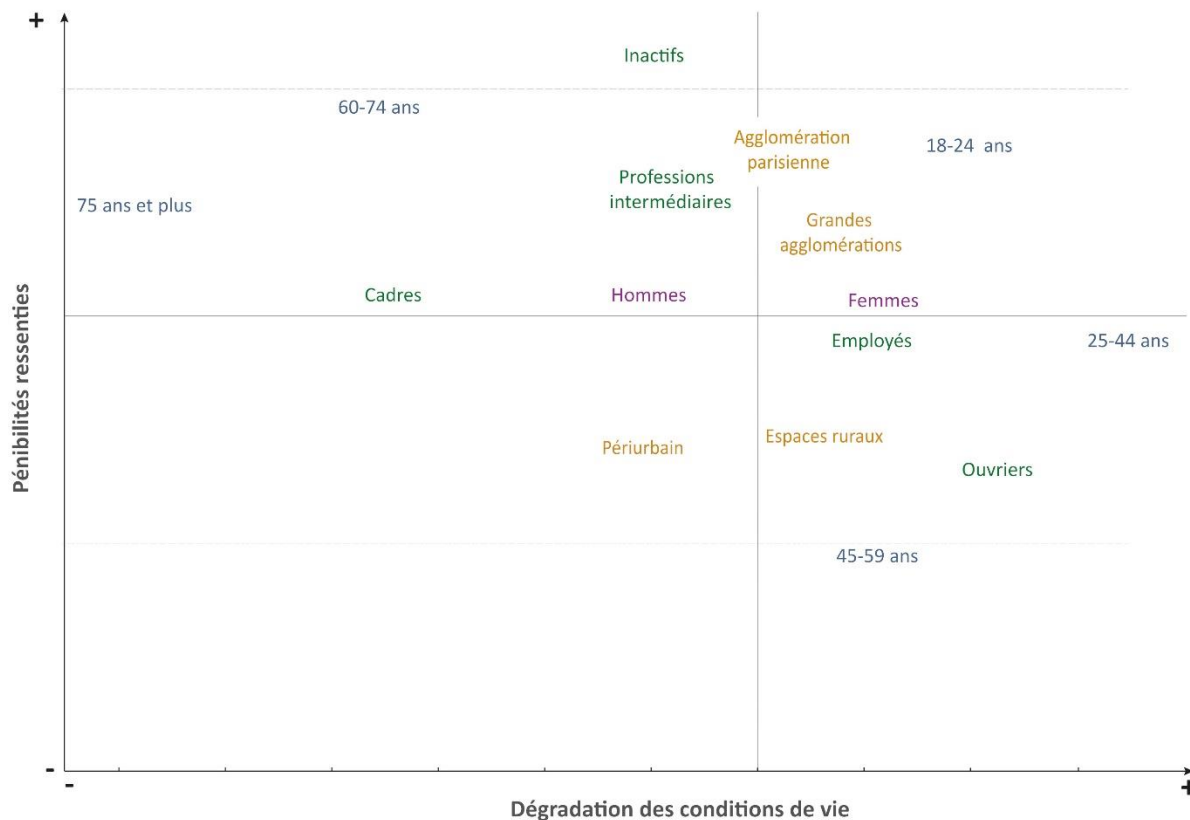
Du 17 mars au 11 mai 2020, on estime que 7 % des Français ont changé de lieu de vie¹, que 9 % ont vu la composition de leur ménage se modifier (en rejoignant ou en accueillant un parent, un enfant, un conjoint, un proche) et qu'au total, 13 % de la population s'est retrouvée dans une configuration domestique différente. En outre, 30 % des personnes en emploi début mars ont été mises à l'arrêt, et près de la moitié de celles et ceux qui travaillaient ont dû continuer à le faire depuis leur logement. Les enfants, adolescents et étudiants ont vu leur scolarité se déporter vers leur domicile au moyen d'outils numériques inégalement disponibles et maîtrisés. Enfin, la proportion d'individus qui se sentent isolés dans leur logement et leur quartier atteint 38 %, contre 17 % avant le confinement. La pandémie de covid-19 et les mesures de confinement du printemps 2020 ont donc constitué un « événement » au sens historique du terme : une transformation de l'ordre des choses « qui introduit une coupure, une discontinuité dans la continuité du temps » (Bertrand, 2009 : 40).

Pour autant, cet événement a inégalement transformé la vie quotidienne des ménages : certains ont été relativement épargnés quand d'autres ont subi les conséquences de la crise de plein fouet. Une analyse synthétique fait apparaître deux types de fragilisation liés au confinement (cf. Figure 1). D'un côté, *les conditions matérielles de vie* se sont dégradées : baisses de revenus, pertes plus ou moins temporaires d'emploi, crainte d'éprouver des difficultés à payer son logement et à s'y maintenir, etc. Les personnes de 18 à 44 ans sont les plus touchées, alors que celles de 75 ans et plus ont été, sur ce plan, protégées. Les artisans et commerçants, les ouvriers et dans une moindre mesure les employés sont plus affectés que les cadres. Les femmes, enfin, subissent davantage que les hommes une dégradation de ces conditions matérielles de vie. De l'autre côté, le confinement a augmenté le sentiment d'isolement et celui que certaines périodes de la journée sont difficiles à vivre. Ces *pénibilités ressenties* n'affectent pas exactement les mêmes catégories de population : si les 18-24 ans les mentionnent souvent, c'est aussi le cas des personnes de plus de 60 ans, et plus rarement celui des 25-59 ans. Les artisans et commerçants ainsi que les ouvriers en semblent préservés, quand les personnes inactives et de professions intermédiaires sont celles qui les mentionnent le plus. Enfin, les habitants de l'agglomération parisienne et des grandes

¹ Toutes les statistiques citées dans ce chapitre sans autre source sont tirées de l'enquête *Coconel – Logement et conditions de vie* coordonnée par les auteurs de ce chapitre et réalisée à la septième semaine du confinement auprès d'un échantillon de 2 003 personnes représentatif de la population française sur des critères d'âge, de sexe, de niveau d'éducation et de profession de la personne de référence du ménage, après stratification par région et catégorie d'agglomération de résidence. Cette enquête a été réalisée en partenariat avec le consortium Coconel (Vitrome IHU Méditerranée Infection, CIC Cochin-Pasteur, EHESP, ORS Paca), l'ANR, l'IRD et l'Ifop.

agglomérations ont davantage été affectés par ces perceptions d'isolement et de difficultés durant la journée que celles et ceux qui habitent les espaces ruraux² et périurbains³.

Figure 1 – La variabilité sociale des difficultés vécues pendant le confinement



Source : Coconel – Logement et conditions de vie, Ined, 2020

Lecture : Plus une modalité se situe à droite, plus les personnes s’y rapportant sont concernées par une dégradation des conditions de vie ; plus une modalité se situe en haut, plus les pénibilités ressenties par cette catégorie de population sont importantes.

Note technique : L’analyse des correspondances multiples (ACM) est une technique d’analyse statistique qui permet de représenter graphiquement les liens entre plusieurs modalités de variables. L’analyse a été construite à partir de six variables dichotomiques : avoir perdu des revenus dans son ménage, avoir cessé son activité professionnelle, se sentir isolé en confinement alors qu’on ne l’est pas en temps ordinaire, considérer qu’au moins une période de la journée est difficile à vivre en confinement, anticiper des difficultés à payer son logement dans les 12 prochains mois sans en avoir connu les 12 mois précédents, craindre de perdre son logement. Les liens entre ces variables créent un espace à deux dimensions, et les variables sociodémographiques et territoriales sont projetées en variables supplémentaires sur celui-ci.

Champ : France métropolitaine

² Entendus ici comme la réunion de plusieurs catégories de la typologie du ZAU de l’Insee : les petits et moyens pôles urbains, leurs couronnes périurbaines et les communes hors influences des pôles, suivant la définition de Blancard, Détang-Dessendre et Renahy (2016 : 12)

³ Entendus comme les couronnes périurbaines des grands pôles urbains au sens du ZAU de l’Insee.

En affectant davantage certaines catégories de population, la pandémie de Covid-19 ne révèle pas seulement des écarts structurels de situation ; elle accélère le creusement d'inégalités sociales observées depuis le tournant des années 2000, alors que la période des Trente Glorieuses avait au contraire contribué à réduire les écarts entre les groupes sociaux et les sexes. L'essor des formes atypiques d'emploi et la précarisation du marché du travail pour les emplois les moins qualifiés, l'accroissement des inégalités de revenus et de patrimoine entre riches et pauvres (Piketty, 2013), la hausse des indicateurs de ségrégation socio-résidentielle (Préteceille, 2006, 2009 ; Musterd *et al.*, 2017 ; APUR, 2020), les difficultés des jeunes générations sur les marchés du logement (Bugeja-Bloch, 2013 ; Bonnet *et al.*, 2018) et de l'emploi (Epiphane *et al.*, 2019), la relative inertie des inégalités de partage des tâches domestiques dans la sphère privée (Champagne *et al.*, 2015 ; Bessière et Gollac, 2019) et la fragilisation des classes populaires (Schwartz, 1998 ; Masclat *et al.*, 2020), constituent autant de brèches dans lesquelles la crise du printemps 2020 s'est engouffrée.

L'enquête *Coconel-Logement et conditions de vie* que nous avons réalisée au printemps 2020, après sept semaines de confinement, rend ainsi compte de la dégradation des conditions de vie et de l'augmentation des pénibilités ressenties selon le milieu social, l'âge, le sexe, le territoire de résidence. Pour autant, l'événement n'est pas aussi singulier qu'il n'y paraît. Ce chapitre, à travers les trois parties qui le structurent, montre ainsi que cette crise permet de saisir « l'expression superficielle de régularités, de répétitions plus profondes » (Bertrand, 2009 : 39) que son seul avènement, à la fois sur le terrain de l'emploi (I), du logement (II) et des relations sociales (III).

I. Quand l'emploi se raréfie et se précarise, les écarts se creusent

La pandémie de covid-19, aussi inattendue que soudaine, a eu d'importantes conséquences sur un marché du travail déjà traversé par de nombreuses inégalités, selon les secteurs, le diplôme et les générations. Les jeunes, dont l'insertion sur le marché de l'emploi se dégrade depuis les années 1980, sont touchés de plein fouet. Il en est de même pour plusieurs groupes sociaux qui, au sein de la population active, se trouvaient déjà exposés au chômage ou à la précarité.

Un marché de l'emploi tendu : entre chômage, précarité et transformation des formes d'emploi

Depuis les années 1980 et 1990, le marché de l'emploi est marqué par un chômage de masse, la hausse des statuts précaires (CDD, intérim, stages...) et le déclin de l'emploi public. Malgré les fluctuations du taux de chômage que commentent éditorialistes et politiques, les séries longues révèlent surtout l'enracinement d'un phénomène structurel : depuis les années 1990, près d'une personne sur dix est au chômage. Ces taux sont systématiquement plus élevés parmi les jeunes, les seniors, les moins diplômés et les salariés d'exécution (employés et ouvriers). Dans cette dernière catégorie s'observe également un désavantage au détriment des femmes. À cela s'ajoute l'augmentation continue du nombre de personnes considérées par l'Insee comme faisant partie du halo du chômage, parce qu'elles sont concernées par le travail occasionnel (quelques heures travaillées seulement) ou le sous-emploi. Dans ce contexte, le diplôme apparaît toujours plus comme une condition nécessaire, mais non suffisante, à la stabilisation professionnelle et ici à la protection face à la crise sanitaire et au retournement de cycle économique : il

accroît à la fois les probabilités d'être en emploi, celles d'accéder à un contrat stable, le niveau de salaire et son évolution.

Encadré 1. Des diplômés inégalement accessibles et de plus en plus déterminants

Les trajectoires sociales portent plus que jamais le seau des parcours et certifications scolaires (Millet et Moreau, 2011). Les diplômes influencent davantage qu'autrefois le destin conjugal (Bouchet-Valat, 2014), les pratiques culturelles (Coulangeon, 2003) et surtout le devenir socioprofessionnel, dans un paysage marqué par l'installation du chômage de masse et la précarisation de l'emploi.

L'influence prépondérante que revêt désormais le diplôme en termes d'insertion et d'évolution de carrière prend corps dans un contexte d'augmentation massive des taux d'accès aux différents niveaux de diplômes. Depuis la seconde explosion scolaire (1985-1995) (Poullaouec et Lemêtre, 2009), les inégalités sociales en termes de dernier diplôme obtenu ne se sont cependant guère taries : elles se recomposent, prenant très tôt la forme d'écarts de performances scolaires (Cayouette-Remblière et Moulin, 2019), et se déplaçant vers l'enseignement supérieur (Herbaut, 2019).

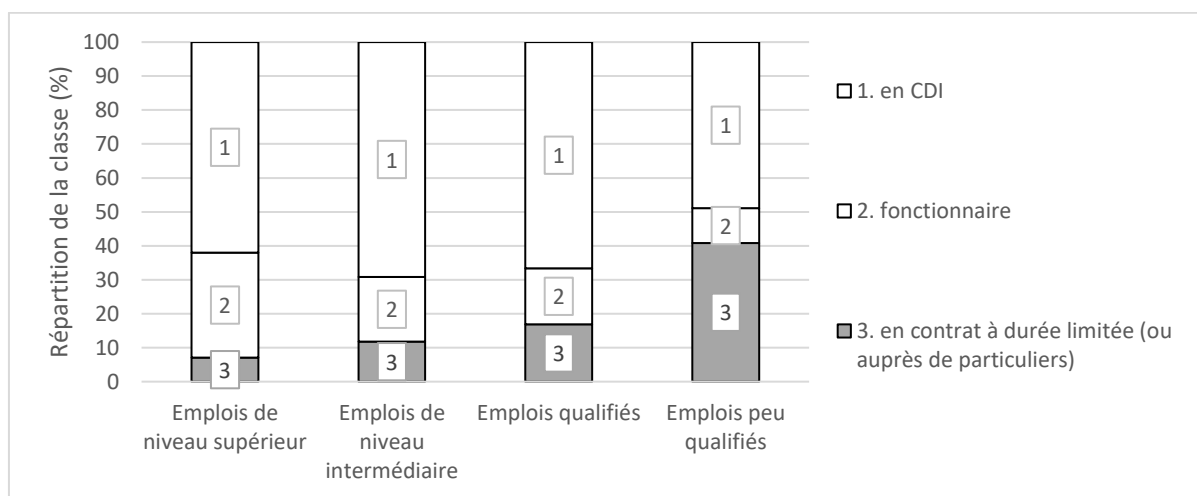
L'enquête Générations, dont les données ont été publiées juste avant la crise de la Covid-19, jette une lumière crue sur les difficultés spécifiques qui pesaient déjà sur les plus jeunes générations. Les effets du diplôme sur les trajectoires d'insertion et de stabilisation professionnelles se sont accrus. Ainsi, parmi les sortants du système éducatif en 2010, l'insertion professionnelle des personnes sans diplôme est bien plus difficile que celle des diplômés, mais elle est aussi plus complexe que celle des sortants sans diplôme des générations précédentes : 72 % de ceux qui ont quitté le système éducatif sans diplôme en 1998 étaient en emploi en 2005, contre seulement 56 % des sortants sans diplôme de 2010 sept ans plus tard (Epiphane *et al.*, 2019). Les parcours d'accès rapide aux emplois à durée indéterminée se sont également raréfiés (Mora, 2018). La proportion de celles et ceux dont la trajectoire est dominée par le chômage persistant ou par une inactivité durable passe de 11 % à 17 % entre les sortants de 1998 et ceux de 2010.

***Fin de l'encadré

Si la précarité s'accroît et touche en particulier les nouvelles générations, elle n'est par ailleurs pas répartie également à tous les niveaux de l'échelle sociale. C'est ce que permet de mesurer la nouvelle nomenclature des classes et sous classes d'emploi, construite en 2019 (Amossé, 2019), qui regroupe les professions des salariés selon quatre niveaux de qualification en fonction de leur niveau de diplôme, de salaire et de responsabilités. Les emplois salariés peu qualifiés sont constitués à 40 % d'emplois précaires⁴ contre 7 % des emplois de niveau supérieur (*cf.* Figure 2). Ces écarts dissimulent également des différences de genre qui se jouent à tous les niveaux au détriment des femmes, surtout dans les emplois peu qualifiés : 49 % des femmes exerçant un emploi salarié peu qualifié sont en situation de précarité, contre 29 % des hommes, ce que l'on peut expliquer par la forte inscription des femmes au sein des emplois auprès de particuliers.

⁴ Selon cette nomenclature, les emplois précaires regroupent les contrats courts ou à durée déterminée ainsi que les CDI auprès des particuliers, peu protecteurs en droit et en fait.

Figure 2 – La précarité au bas de l'échelle sociale : type de contrat par classes d'emploi en 2017



Source : Enquête Emploi 2014-2017 (Insee) (calculs des auteurs)

Champ : actifs occupés (première interrogation ; données pondérées)

Lecture : 40 % des emplois salariés peu qualifiés sont des emplois en contrat à durée limitée (ou auprès de particuliers).

Des transformations récentes du marché du travail, notamment celles liées à l'essor de l'économie numérique, contribuent également à la bipolarisation de l'emploi et à l'accentuation des écarts. Ainsi, le succès du statut d'auto-entrepreneur et de la micro-entreprise, ainsi que le développement du travail à la tâche sur les plateformes de services en lignes (« ubérisation » de l'économie), tendent à générer de faibles revenus, à fragiliser la protection sociale des travailleurs (Abdelnour, 2017, 2018) et contribuent, pour ces derniers, à la « montée des incertitudes » (Castel, 2009). Parallèlement, l'emploi public se fragilise. Le désengagement de l'État et son « retrait territorial » (Artioli, 2017) affectent en particulier les espaces en marge des grandes agglomérations : c'est le cas dans nombre de villes petites et moyennes et d'espaces ruraux (Berroir *et al.*, 2019), où s'observe par ailleurs une hausse du chômage ainsi qu'une dégradation économique et symbolique de l'espace (Guéraud, 2018).

L'emploi des femmes, des jeunes et des classes populaires mis à l'épreuve de la pandémie de covid-19

C'est donc dans un marché de l'emploi marqué d'inégalités croissantes qu'a pris place la pandémie de Covid-19, ses mesures d'endiguement et la chute rapide et massive du PIB⁵ qui en a résulté. L'enquête *Coconel-Logement et conditions de vie* que nous avons menée au printemps 2020 montre qu'au cœur du confinement, le taux d'emploi des 18-64 ans est passé, en moyenne, de 70 %⁶ à 49 %. Les femmes, dont le taux d'emploi est déjà plus faible que celui des hommes, voient celui-ci chuter encore davantage : 35 % des femmes en emploi au 1^{er} mars ne travaillent plus sept semaines plus tard, contre seulement 26 % des

⁵ Selon l'Insee, le PIB a chuté de 5,9 % au premier trimestre 2020, et de 13,8 % au deuxième trimestre 2020.

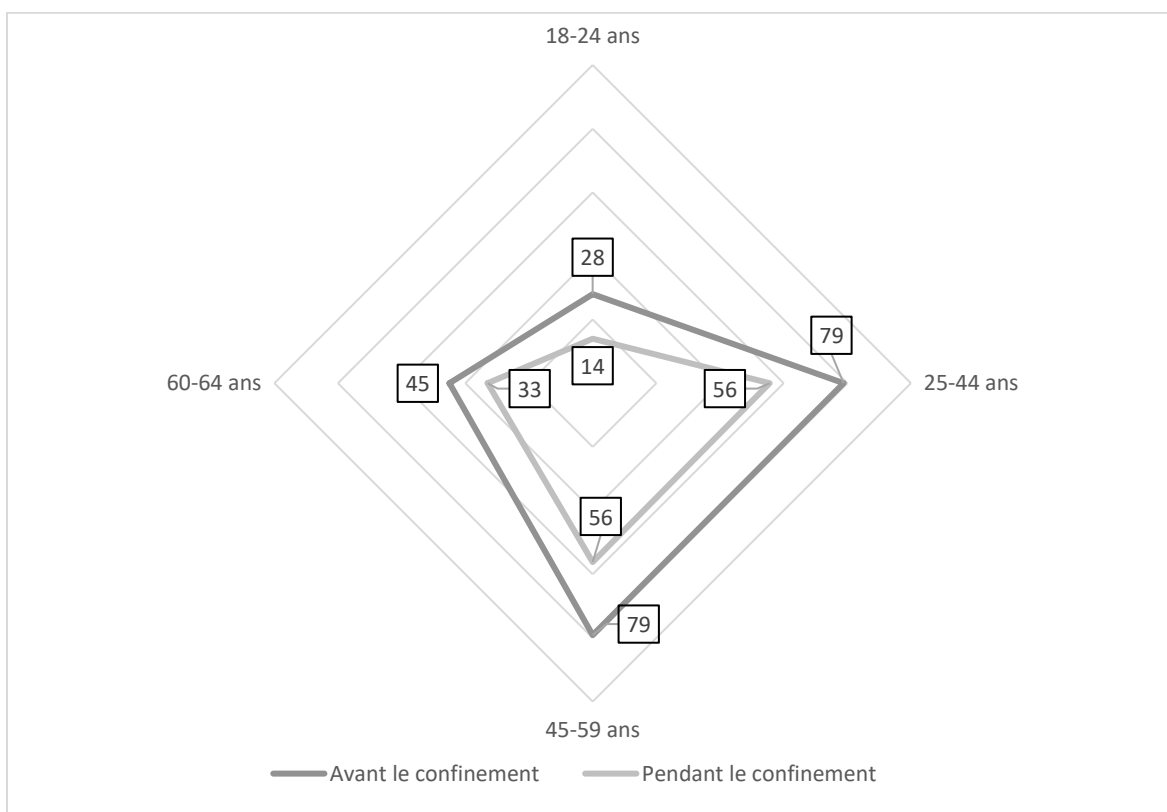
⁶ Ce chiffre diffère légèrement de l'enquête Emploi 2018 (Insee) qui calcule un taux d'emploi de 66 % en France métropolitaine, en tenant compte des 15-18 ans et en considérant comme « en emploi » toute personne ayant travaillé au moins une heure, à la différence de l'enquête *Coconel - Logement et conditions de vie* pour laquelle la définition repose sur du déclaratif.

hommes⁷. Enfin, l'emploi des jeunes se rétracte encore plus fortement (Figure 3) : un jeune de 18-24 ans sur deux en emploi avant la crise ne travaille plus le 30 avril 2020.

Cette situation, liée à leur position initiale sur le marché du travail et aux statuts d'emploi notamment, a des conséquences directes sur les revenus des ménages. Toutes situations confondues, ce sont 34 % des femmes et 27 % des hommes qui déclarent une baisse des revenus de leur ménage pendant le confinement ; 41 % des 18-24 ans et 42 % de 24-44 ans connaissent cette situation. La diminution des revenus est au contraire plus rare chez les personnes de 60 ans et plus, préservées du fait de la stabilité de leurs pensions de retraite, indépendantes des fluctuations économiques (*cf.* Figure 4).

⁷ Parmi les couples qui font l'objet de portraits dans cet ouvrage, six connaissent la situation où les deux conjoints étaient en emploi avant le confinement et où l'un des deux s'est arrêté ; or, l'arrêt d'activité a touché la femme dans cinq cas sur six, pour des raisons diverses : une assistante-réalisatrice a vu ses tournages annulés quand son conjoint, cadre DRH a été mis en télé-travail ; une employée administrative a été mise au chômage partiel et s'occupe des enfants quand son mari, ouvrier horticole à son compte, en profite pour accumuler les heures ; un artisan-chocolatier réorganise son entreprise quand sa femme, qui d'ordinaire est sa salariée, est placée en chômage partiel pour s'occuper des enfants ; une caissière passe également au chômage partiel quand son mari, ouvrier, continue à travailler de nuit à l'usine ; et un cadre de la gendarmerie travaille « au front » quand sa femme voit son contrat précaire de secrétaire médicale s'arrêter et les perspectives professionnelles se réduire. Seul le couple composé d'un pilote (mis au chômage partiel) et d'une professeure des universités connaît la situation inverse.

Figure 3 – Taux d'emploi avant et pendant le confinement par tranches d'âges

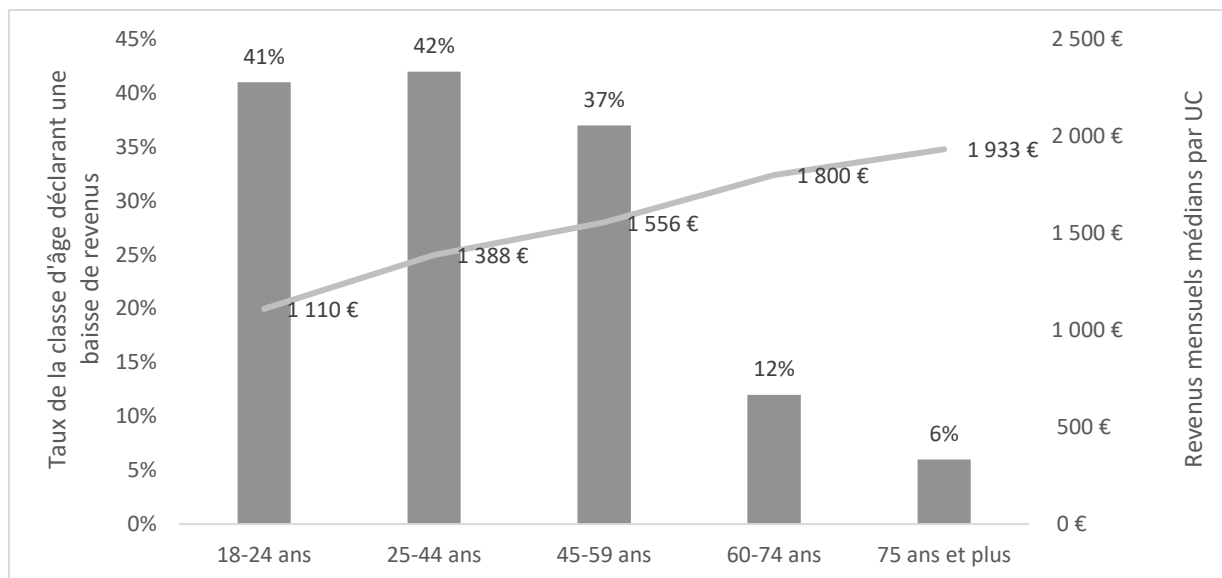


Source : Enquête Coconel-Logement et conditions de vie, Ined, 2020

Champ : France métropolitaine (18-64 ans)

Lecture : 79 % des 25-44 ans étaient en emploi le 1^{er} mars (avant le confinement) ; ils sont 56 % à exercer une activité professionnelle le 30 avril (pendant le confinement).

Figure 4 – Revenus médians par unité de consommation en temps ordinaire et perte de revenus pendant le confinement par tranche d'âges

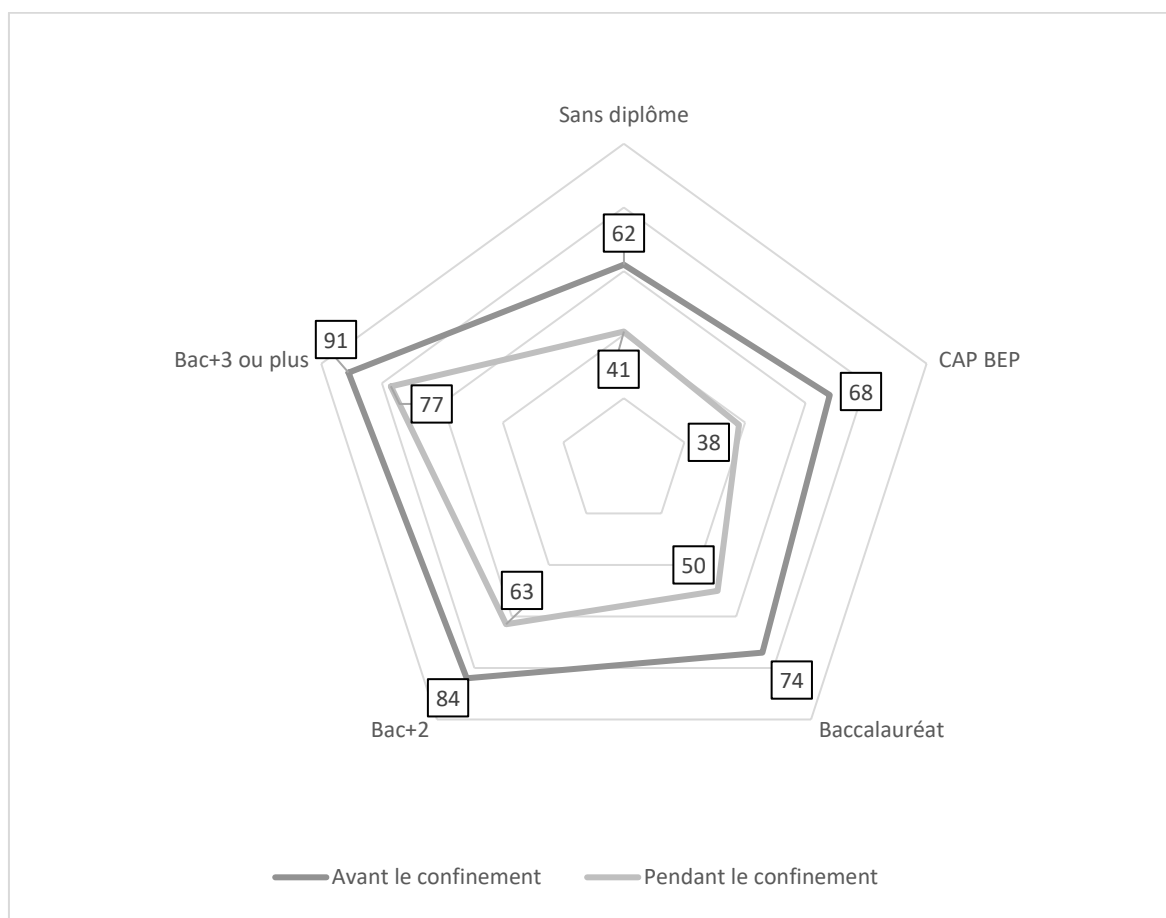


Source : Enquête Coconel-Logement et conditions de vie, Ined, 2020

Champ : France métropolitaine

L'effet protecteur du diplôme observé avant la pandémie de Covid-19 se confirme également après sept semaines de confinement : les diplômés de niveau bac+3 ou plus sont 91 % à exercer un emploi début mars et seuls 15 % se sont arrêtés de travailler pendant la période de confinement (portant leur taux d'emploi à 77 %). À l'inverse, ce sont les titulaires des CAP/BEP qui pâtissent le plus de la situation : seuls 68 % d'entre eux sont en emploi le 1^{er} mars et 44 % de ces derniers sont à l'arrêt sept semaines plus tard (cf. Figure 5). Les écarts sont tels que les diplômés de niveau bac+3 ou plus ont des taux d'emploi en confinement largement supérieurs à ceux des personnes sans diplôme ou titulaires de CAP/BEP en temps normal.

Figure 5 – Taux d’emploi avant et pendant le confinement par niveaux de diplôme



Source : Enquête Coconel-Logement et conditions de vie, Ined, 2020

Champ : France métropolitaine (18-64 ans)

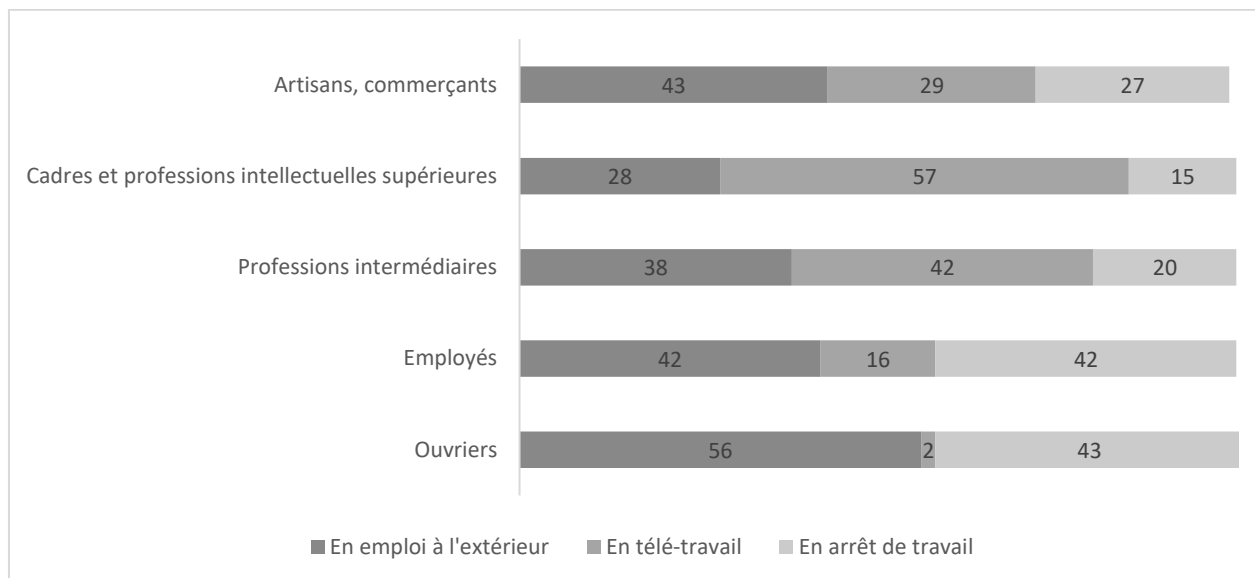
Lecture : 62 % des individus sans diplôme étaient en emploi le 1^{er} mars (avant le confinement) ; ils sont 41 % à exercer une activité professionnelle le 30 avril (pendant le confinement).

Si le diplôme protège, c’est parce qu’y sont associés des types d’emploi plus ou moins protecteurs et, dans le cas de la crise du printemps 2020, plus ou moins adaptés au télétravail. En effet, l’arrêt du travail est plus souvent le fait des personnes en situation de contrat court⁸ : c’est le cas de 52 % d’entre elles contre 27 % des personnes en CDI ou fonctionnaires. Or, trois personnes en contrat court sur quatre sont employés ou ouvriers. Par ailleurs, ce sont les emplois les moins à même d’être exercés au domicile – ceux d’ouvriers, d’employés et dans une moindre mesure d’artisans et commerçants – qui ont le plus souvent été mis à l’arrêt pendant le confinement (cf. Figure 6). Les plus nombreux à déclarer une baisse de revenus sont les artisans et commerçants (55%), et ce malgré le fait que 73 % d’entre eux continuent leur activité. Les baisses de revenus concernent également 43 % des employés et ouvriers, déjà soumis à des salaires plus faibles que les autres, contre 32 % des cadres et 28 % des professions intermédiaires. Paradoxalement,

⁸ Entendus ici comme les CDD, intérim, apprentissage ou stage.

ce sont également ces salariés d'exécution qui ont le plus souvent continué à travailler à l'extérieur de leur domicile, s'exposant ainsi davantage au risque sanitaire.

Figure 6 – Qu'est devenu l'emploi par rapport à la position socio-professionnelle avant-confinement ?



Source : Enquête Coconel-Logement et conditions de vie, Ined, 2020

Champ : Ensemble des personnes de 18-64 ans en emploi au 1^{er} mars en France métropolitaine

Lecture : Parmi les ouvrier-ères en emploi le 1^{er} mars, 56 % continuent de travailler à l'extérieur à la huitième semaine de confinement, 2 % sont en télé-travail et 43 % sont en arrêt.

Au total, inscrire les changements du printemps 2020 dans le contexte socioéconomique général plus large de la société française conduit certes à constater l'ampleur des évolutions mais aussi à en saisir les régularités. Malgré la crise, les plus protégés – par leur diplôme, la nature de leurs emplois et le type de contrat de travail – continuent d'arborer des situations plus enviables que celles des classes populaires en temps normal ; les femmes et les jeunes, dont l'emploi est moins protecteur et moins bien rémunéré en temps ordinaire, sont davantage affectés que les hommes et les plus âgés.

II. Le logement 24 heures sur 24 : la redéfinition des inégalités résidentielles

C'est dans un contexte de crise du logement abordable dans les grandes villes, d'exclusion croissante du logement ordinaire⁹ mais aussi d'amélioration continue du confort et de la salubrité des logements sur le long terme (Merlin, 2005) que le confinement généralisé s'est imposé en France en mars 2020. La crise sanitaire est ainsi venue rappeler le rôle premier du logement (mettre à l'abri l'individu et sa famille, avoir un espace à soi) devant ses fonctions sociales (localisation, prestige ou non de l'adresse, identité territoriale) et économiques (patrimoine).

⁹ La Fondation Abbé Pierre (2020) estimait à quatre millions le nombre d'individus en situation de mal-logement en France avant la pandémie de Covid-19.

« Restez chez vous » : mais quel chez-vous ?

Depuis 1968, le nombre de personnes par logement, défini par le « taux d'occupation des résidences principales », diminue progressivement en France en raison du vieillissement démographique, des évolutions conjugales et familiales et de l'augmentation de la taille des logements au cours du temps (Jacquot, 2006). Alors qu'on comptait 3,0 personnes en moyenne par logement en 1968, il n'en reste plus que 2,3 en 2016 (Laferrère *et al.*, 2017a : 13). Les logements français tendent même à être davantage sous-peuplés que surpeuplés¹⁰. De fait, le surpeuplement, qui concerne aujourd'hui 8 % des ménages, est deux fois moins fréquent en 2013 qu'il ne l'était en 1984. Plus rare qu'auparavant, il se concentre dans l'unité urbaine de Paris (où 21 % des ménages sont en situation de surpeuplement¹¹), et touche prioritairement les plus modestes¹² (18 %), les immigrés (29 %)¹³, les locataires HLM (17 %) et ceux du secteur privé (16 %)¹⁴. Par ailleurs, si les logements en France métropolitaine ont désormais quasiment tous intégré le confort sanitaire de base, certaines catégories de ménages sont plus souvent exposées aux défauts et inconforts que représentent les problèmes de chauffage ou d'humidité et les nuisances du voisinage : c'est particulièrement le cas des familles monoparentales, et de manière accrue pour celles qui appartiennent aux classes populaires (Crepin et Bugeja-Bloch, 2020).

En assignant à résidence les Français¹⁵, le confinement a considérablement renforcé le poids de ces conditions de logement dans l'organisation et le déroulement de la vie quotidienne (restauration, repos, loisirs, etc.), mais aussi pour faire face à l'obligation d'organiser la continuité de la vie sociale en matière d'école, d'éducation, de travail.

Au printemps 2020, c'est d'abord la question de l'espace extérieur (balcon, terrasse, jardin privé, collectif ou partagé), dont étaient dépourvus 11 % des ménages en confinement, qui a occupé l'attention des médias. Malgré des localisations fréquentes au cœur des grandes agglomérations (*cf.* encadré 2), les

¹⁰ Selon l'Insee, l'occupation « normale » d'un logement est définie ainsi : « une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant. »

(<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1236>)

¹¹ En Seine-Saint-Denis, où le nombre de personnes par ménage est plus élevé (2,6) et les logements plus petits, le surpeuplement concerne 31 % des ménages.

¹² Définis par l'Insee comme les ménages du premier quintile de niveau de vie.

¹³ En raison des contraintes imposées par le mode de collecte des données, nous ne disposons pas de cette information dans l'Enquête *Coconel – Logement et conditions de vie*.

¹⁴ Plusieurs cas de surpeuplement ont fait l'objet de « portraits sociologiques », tous à Paris ou en proche banlieue : Paul Tassin, artisan-chocolatier qui vit avec sa femme et ses deux enfants dans 30 m² au cœur de Paris, Jeanne et Remi Guipour, tous deux enseignants, qui vivent avec deux enfants dans 55 m² dans le 19^e arrondissement de Paris, Aude Prieur, qui habite un logement HLM de 63 m² en proche banlieue avec sa mère, son beau-père, deux frères et un demi-frère à mi-temps et Cléomède et Mona N'Diaye qui vivent en hôtel social à Paris avec leurs quatre enfants, se partageant deux chambres d'un total de moins de 30 m².

¹⁵ Toutefois, 7 % des Français n'étaient pas confinés dans leur logement habituel et ont pu améliorer leurs conditions de logement : ainsi, 2 % des ménages ont rejoint une résidence secondaire, quand un tiers des jeunes de 18-24 est allé se confiner chez un parent ou un proche.

ménages de cadres homogames¹⁶ ont plus souvent accès à des espaces extérieurs (seuls 5 % d'entre eux en sont dépourvus) que les ménages composés d'un seul actif employé ou ouvrier et que les ménages composés uniquement d'inactifs, qui pour 16 % d'entre eux ne bénéficient d'aucun espace extérieur. Le fait d'être privé d'un espace extérieur est également fortement corrélé au lieu de résidence (c'est le cas de 18 % des habitants de l'agglomération parisienne contre 7 % dans le périurbain et les espaces ruraux) et à l'âge (17 % chez les 18-24 ans, 15 % chez les 25-44 ans, contre seulement 5 % pour les 60 ans et plus).

Mais c'est surtout la taille des logements et la répartition des pièces qui ont pris une importance considérable¹⁷ avec la restriction des déplacements quotidiens, la fermeture des écoles, des équipements culturels et sportifs, et des lieux de sociabilités. Paradoxalement, certains groupes moins dotés au niveau des revenus ou des diplômes ont pu bénéficier de davantage d'espace par personne que d'autres. Ainsi, les ménages d'un employé ou d'un ouvrier, parce qu'ils sont plus souvent composés d'une seule personne, et les ménages à dominante indépendante, parce qu'ils sont concentrés dans les espaces ruraux et périurbains où ils vivent plus souvent en maison (*cf.* encadré), ont davantage de superficie par personne que les ménages à dominante cadre ou intermédiaire, concentrés dans les territoires où la structure du parc de logement et le prix de l'immobilier contraignent fortement l'espace accessible. En effet, comme le montre le Tableau 1, la taille du logement de confinement dépend d'abord des grands types de territoires (les habitants de l'agglomération parisienne se retrouvant confinés dans des espaces, en moyenne, plus restreints que les autres), et de manière beaucoup plus indirecte de la position socioprofessionnelle du ménage. Parce qu'elles et ils sont confrontés à des difficultés spécifiques sur le marché du logement, les femmes et les plus jeunes ont été confinés dans de plus petits espaces.

¹⁶ Nous mobilisons ici et dans la suite de ce chapitre la PCS ménage, une nouvelle nomenclature des ménages tenant compte de la profession des deux conjoints éventuels (voir annexe).

¹⁷ L'enquête du Crédoc (Alezra *et al.*, 2020) montre que le confinement a été considéré davantage pénible par les habitants de logements de petites surfaces.

Tableau 1 – L’espace du logement

	Nombre de m ² /personne dans le logement de confinement
Ménages...	
I. ...à dominante cadre	53
II. ...à dominante intermédiaire	54
III. ...à dominante employée	43
IV. ...à dominante indépendante	59
V. ... à dominante ouvrière	34
VI. ...d’un employé ou ouvrier	60
VII. ... composé uniquement d’inactif	36
Types de territoires du logement ordinaire	
Agglomération parisienne	41
Grands pôles urbains	48
Périurbain	50
Espaces ruraux	53
Sexe	
Femme	46
Homme	51
Classe d’âge	
18-24 ans	36
25-44 ans	37
45-59 ans	49
60-74 ans	61
75 ans et plus	67

Source : Enquête *Coconel-Logement et conditions de vie*, Ined, 2020

Champ : France métropolitaine

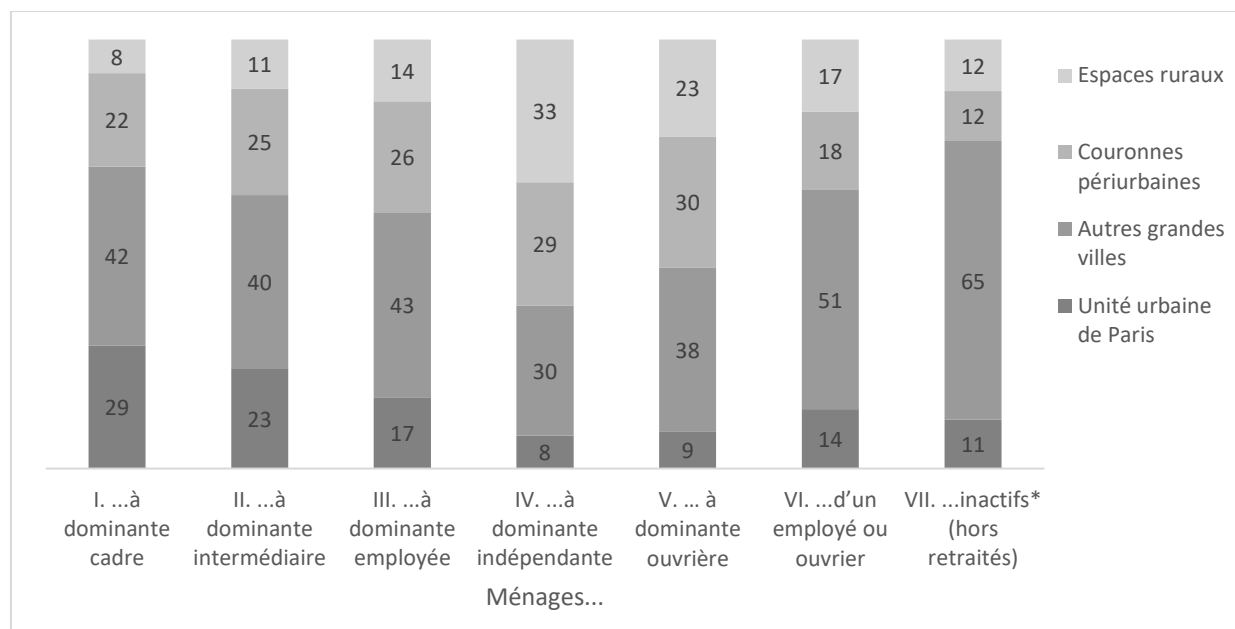
Encadré 2. Les classes sociales sur le territoire

Les classes sociales sont très inégalement réparties sur le territoire français. Les ménages à dominante cadre résident plus souvent dans les grands pôles urbains¹⁸, alors que les ménages à dominante indépendante et ouvrière élisent plus fréquemment domicile dans les espaces ruraux et dans les couronnes périurbaines (cf. Figure 7) (Bruneau *et al.*, 2018). La localisation des différents types d’emplois explique pour partie cette répartition inégale des ménages dans les différents types d’espace. De fait, les emplois très qualifiés sont concentrés dans les centres des grandes métropoles, quand les emplois industriels (notamment dans les secteurs de l’agro-alimentaire, la logistique, l’industrie chimique ou pharmaceutique) se relocalisent en grande partie dans les périphéries périurbaines ou dans certains espaces ruraux (Van Puymbroeck et Reynard, 2010 ; Gros-Balthazard, 2019). Mais les contraintes budgétaires auxquelles les ménages doivent faire face, ainsi que leurs aspirations en matière de logement et d’environnement physique et social, contribuent également à cette inégale répartition spatiale des catégories socio-professionnelle. En partie façonné par les politiques publiques de promotion du modèle

¹⁸ Au sens du Zonage en Aire Urbaine de l’Insee, soit comme les unités urbaines comprenant plus de 10 000 emplois.

pavillonnaire (Bourdieu, 2000), les politiques du logement (Bonvalet et Bringé, 2013), le renforcement des aides à l'accès à la propriété individuelle à partir des années 2000 (Lambert, 2015) et permis par leur localisation dans le périurbain et les espaces ruraux, le rêve de la maison individuelle et du statut de propriétaire est particulièrement ancré au sein des classes populaires qui y voient un gage de stabilité (Bernard et Masclat, 2020). Ainsi, 72 % des ménages à dominante ouvrière vivent en maison, un taux à la fois supérieur à celui des ménages à dominante cadre (67 %) ou intermédiaire (60 %) et à celui des ménages composés d'un seul actif employé ou ouvrier (41 %). À ces écarts entre territoires et différences d'habitat s'ajoutent divers mécanismes de ségrégations résidentielles qui s'observent à l'échelle des agglomérations (Préteceille, 2006 ; APUR, 2020 ; Le Roux *et al.*, 2020).

Figure 7 – Les classes sociales dans les territoires



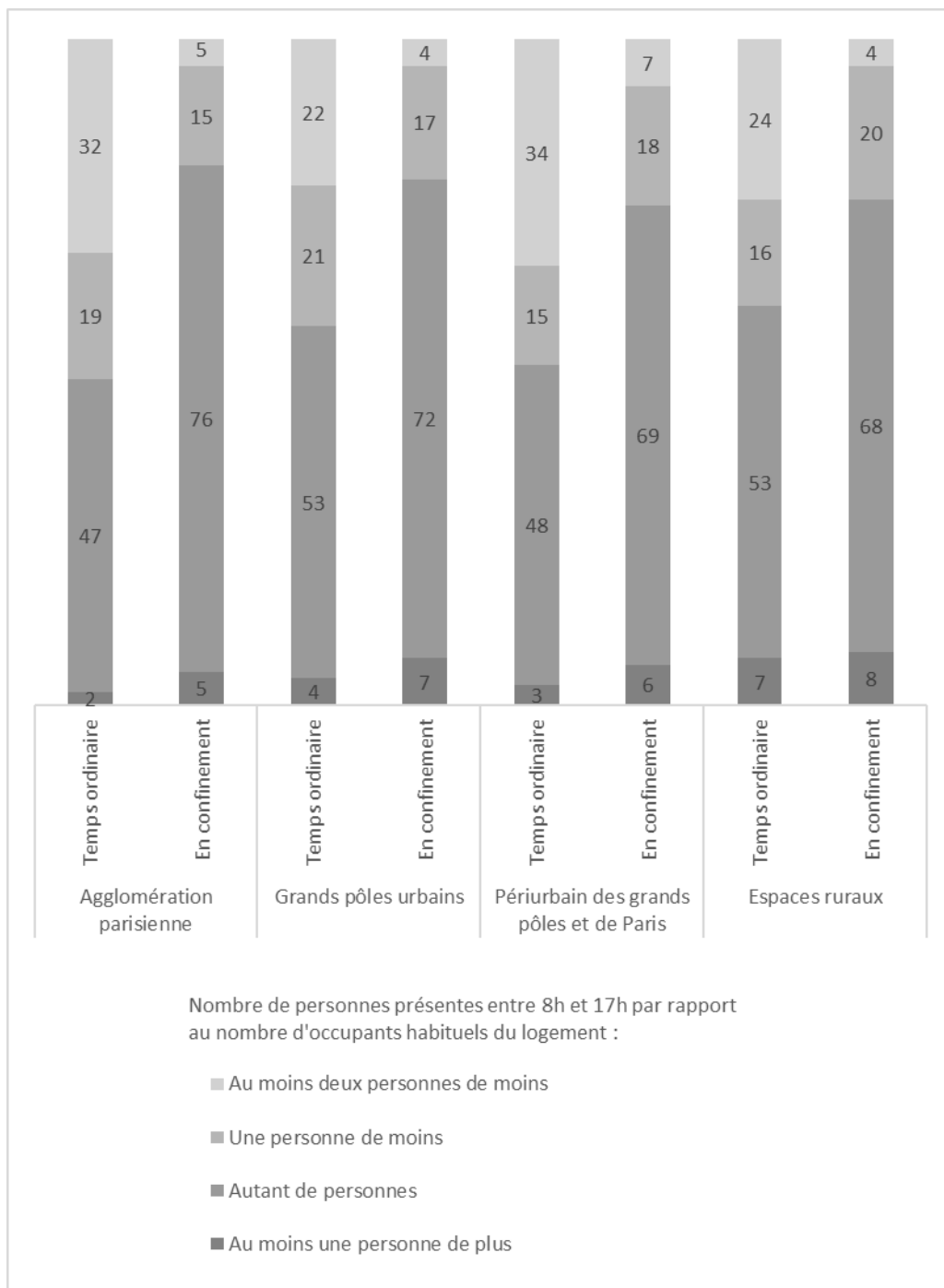
Source : Enquête Logement, 2013

**Fin de l'encadré

Les familles en confinement : coprésence en journée et nouvelles fonctions attribuées au domicile

Si le confinement donne davantage d'importance à la taille des logements, c'est parce qu'en temps habituel la présence dans le logement peut être discontinuée en fonction des heures du jour et de la nuit. Par exemple, dans l'agglomération parisienne, si l'on compare le nombre de personnes présentes dans le logement entre 8h et 17h en semaine au nombre de personnes du ménage, seuls 49 % des logements ne voient pas leur densité d'occupation baisser ; dans plus d'un cas sur deux, une ou plusieurs personnes quittent systématiquement le domicile en journée (cf. Figure 8). L'expérience de la coprésence dans le logement, entendue comme la présence d'au moins deux personnes en même temps dans le logement en journée en semaine, concerne ainsi seulement un ménage sur deux en temps ordinaire. Pendant le confinement, elle a concerné trois ménages sur quatre. Autrement dit, un ménage sur quatre vit une expérience nouvelle de coprésence en journée.

Figure 8 – L'évolution de la présence dans le logement en journée en semaine avant et pendant le confinement



Source : Enquête Coconel - Logement et conditions de vie, Ined, 2020

Champ : France métropolitaine

Lecture : Dans l'agglomération parisienne, en temps ordinaire, il y a dans 32 % des logements au moins deux personnes de moins en journée que d'occupants habituels.

Dans ce contexte, les ménages surpeuplés subissent une double pression au printemps 2020. D'une part, le phénomène a augmenté : la proportion de logements en suroccupation est passée de 8 à 10 % pendant la période du confinement en France du fait de l'accueil de proches ou parents¹⁹. D'autre part, du fait des contraintes de sorties, la situation de surpeuplement est aussi devenue moins supportable. En effet, presque la moitié des logements surpeuplés ne le sont habituellement pas entre 8h et 17h²⁰, mais en période de confinement, seule une minorité de ces mêmes foyers n'est plus surpeuplée en journée.

Le confinement accroît également la pression sur la taille des logements et la répartition des pièces par la nécessité d'y effectuer de nouvelles activités : travail scolaire pour les enfants, télétravail pour les adultes mais aussi activités de loisirs, sportives et culturelles. Dans 47 % des ménages confinés avec des enfants scolarisés, l'ensemble des enfants du ménage ont réalisé leur travail scolaire dans un espace partagé – cette situation pouvant avoir été choisie volontairement pour les enfants les plus jeunes (en maternelle notamment). S'y ajoutent 11 % des ménages où tous les enfants n'ont pas été logés à la même enseigne ; où, sans doute du fait de leur âge et de l'espace dont ils disposent en temps ordinaire²¹, certains enfants ont travaillé dans des espaces partagés quand d'autres ont eu accès à une pièce où ils pouvaient s'isoler²². Au final, ce n'est que dans 42 % des foyers que tous les enfants ont travaillé dans une pièce où ils pouvaient s'isoler – cette situation étant beaucoup plus fréquente dans les ménages à dominante cadre et plus rare dans les ménages d'un employé ou ouvrier ou d'inactif (cf. Figure 9).

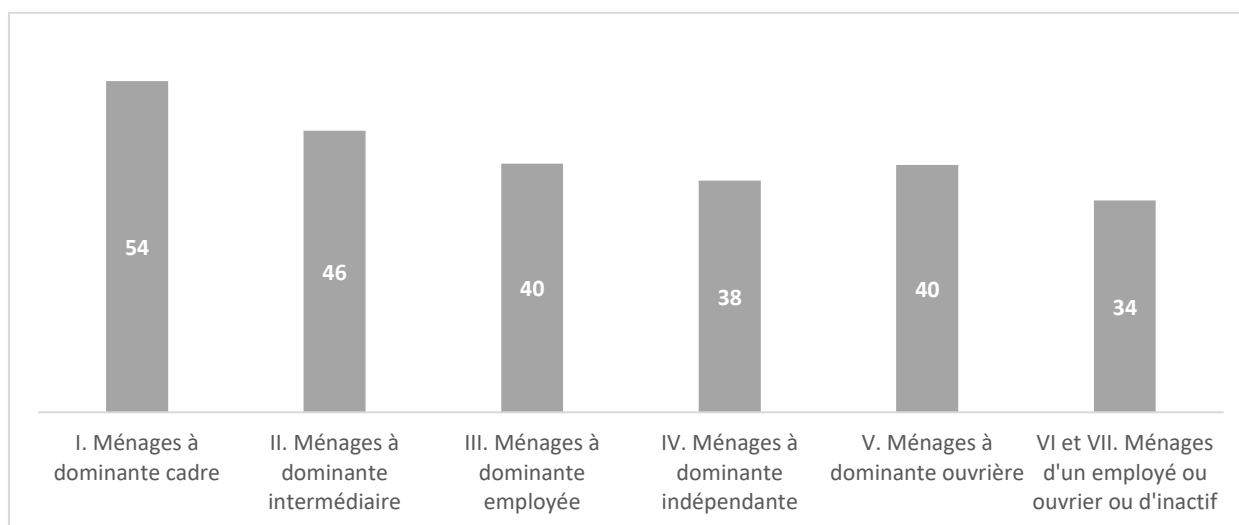
¹⁹ Le tiers des jeunes de 18 à 24 ans n'étaient notamment pas confinés dans leur résidence principale mais chez un proche ou parent.

²⁰ Le départ d'au moins une personne en journée en temps ordinaire concerne 55 % des logements surpeuplés contre 45 % des logements non surpeuplés.

²¹ Le portrait d'Aude (18 ans, élève en terminale ES) illustre particulièrement bien la manière dont la répartition habituelle de l'espace dans son logement surpeuplé – une chambre individuelle pour son frère jumeau et une chambre partagée avec son frère et son demi-frère pour Aude – se referme sur elle en période de confinement, sans qu'une nouvelle disposition de l'espace ne soit envisagée.

²² Grâce à une enquête conduite dans un quartier populaire pendant le confinement, Daniel Thin (2020) rappelle l'importance des conditions matérielles des familles populaires pour le suivi de la scolarisation des enfants en confinement. Il montre également comment les difficultés scolaires, linguistiques et temporelles des parents conduisent à des situations de tensions, d'épuisement, de rivalités et de ruptures d'égalités au sein des fratries.

Figure 9 – Lieu de travail des enfants scolarisés pendant le confinement



Source : Enquête Coconel - Logement et conditions de vie, Ined, 2020

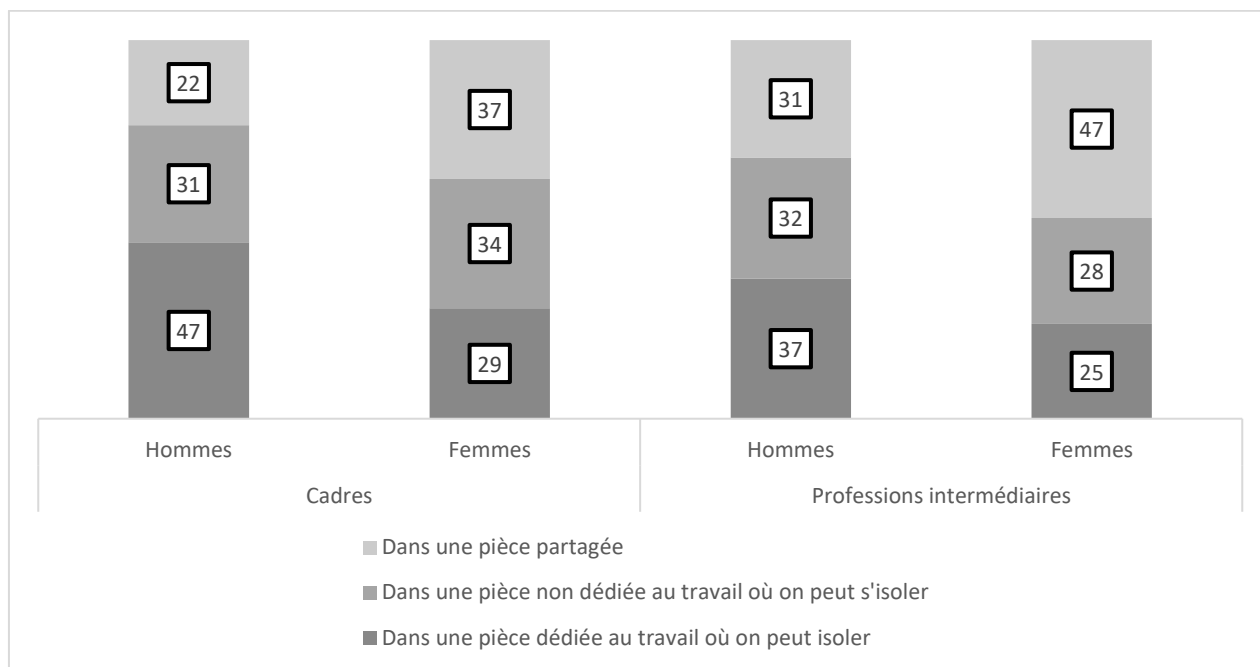
Champ : Ensemble des ménages confinés avec au moins un enfant de moins de 18 ans scolarisé.

Parce qu'ils disposent de davantage de pièces que les autres mais également parce qu'ils avaient déjà l'habitude de travailler au domicile, les indépendants et les cadres sont respectivement 38 et 39 % à bénéficier à domicile d'une pièce spécifiquement dédiée au travail où il est possible de s'isoler, contre 17 % des employés et ouvriers qui ont eu à télé-travailler. Dans le cas où ils ne disposent pas d'une telle pièce, les indépendants – surreprésentés dans les espaces ruraux – ont été les plus nombreux à la créer, en aménageant un espace où ils pouvaient s'isoler. Au final, ce sont respectivement 38 et 41 % des professions intermédiaires et employés qui ont dû télé-travailler dans des espaces partagés (cuisine, salon...), contre seulement 20 et 27 % des indépendants et cadres.

Enfin, les femmes et les hommes sont très largement inégaux quant à la possibilité de disposer d'un espace à soi au domicile : ces premières se retrouvent davantage que les hommes à cohabiter avec des enfants mineurs²³ et, parfois en même temps, à devoir télé-travailler dans des espaces partagés (cf. Figure 10).

²³ 35 % des femmes ont été confinées avec au moins un enfant de moins de 18 ans, contre 25 % des hommes.

Figure 10 – Le bureau, le privilège de l’homme cadre



Source : Enquête Coconel-Logement et conditions de vie, Ined, 2020

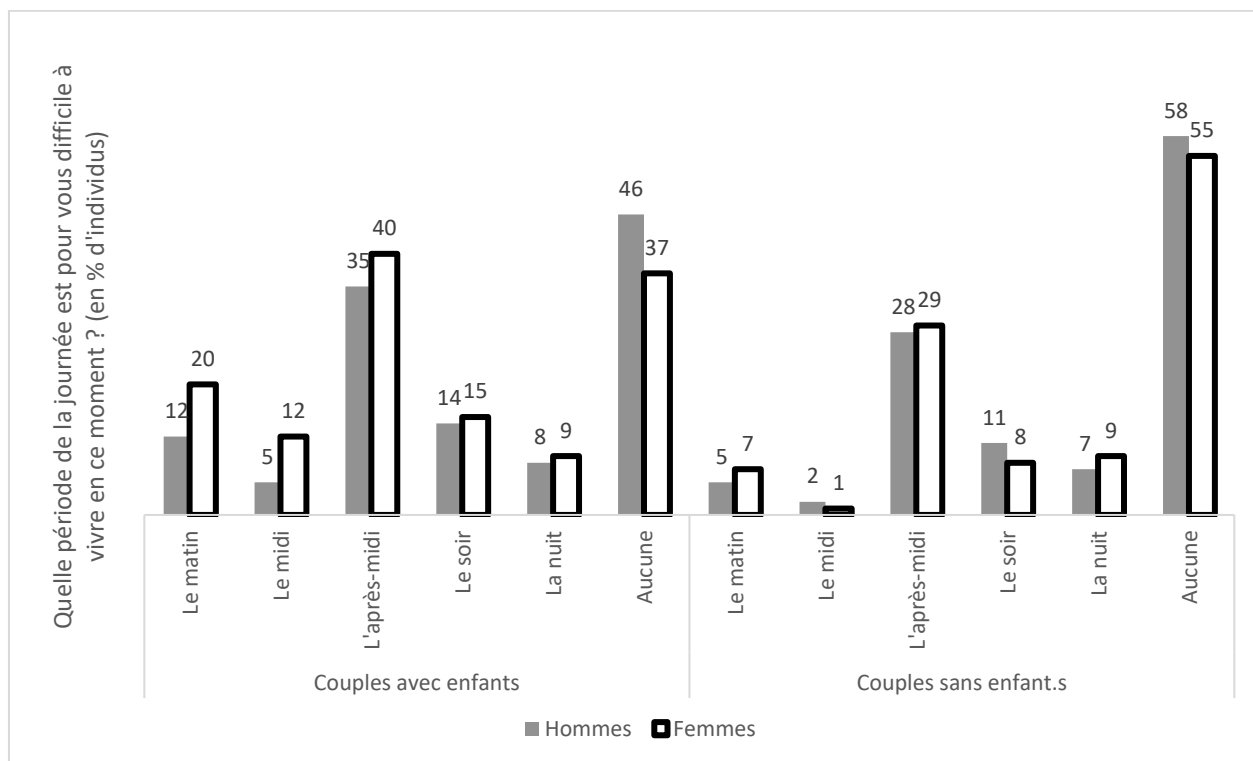
Champ : Ensemble des cadres et professions intermédiaires en télé-travail à la huitième semaine du confinement.

De fait, si l’espace domestique reflète habituellement les rapports de pouvoir entre les sexes (Lambert, Dietrich-Ragon et Bonvalet et 2018), le confinement tend à accentuer les écarts. En temps normal, 71 % du travail domestique et 65 % du travail parental (Champagne *et al.*, 2015) sont effectués par les femmes ; mais lors du confinement, face à l’ampleur des tâches à accomplir (trois repas par jour, continuité pédagogique et soins 24h/24, entretien d’un logement suroccupé…) et à l’impossibilité de mobiliser les services d’entraide informels habituels (grands-parents notamment) et/ou à recourir à des services payants (femmes de ménage, nourrices, jeunes filles aux pairs…), les écarts se sont creusés. Parmi les femmes en emploi, 45 % ont cumulé une double journée en consacrant plus de 4 heures par jour au travail et 4 heures au moins aux soins des enfants, à la préparation des repas et à l’entretien du domicile, contre seulement 29 % des hommes (Albouy et Legleye, 2020).

Lorsqu’elles vivent en couple avec enfants, les femmes ont ainsi été beaucoup plus nombreuses que les hommes à déclarer qu’une période de la journée (matin, midi, après-midi) est difficile à vivre en confinement ; un écart qui n’existe pas chez les couples sans enfant (*cf.* Figure 11). Cette situation a pu générer des tensions au sein des couples : 10 % des femmes considèrent que leur relation avec leur conjoint s’est dégradée pendant la période, et cette proportion est plus forte lorsque le couple a des enfants (14 %) que lorsqu’il vit sans enfant (6 %)²⁴.

²⁴ Les portraits d’Agnès Carrel, mère au foyer avec quatre enfants d’un à sept ans et en couple avec un cadre dirigeant à La Défense qui passe ses journées de confinement dans sa chambre en télé-travail, et de Jeanne Balhloul, enseignante et mère de deux enfants de trois et sept ans, en couple avec un enseignant qui passe ses journées de

Figure 11 – Éprouver des difficultés en journée : une situation plus fréquente pour les mères



Source : Enquête Coconel-Logement et conditions de vie, Ined, 2020
 Champ : Couples avec et sans enfant, France métropolitaine

En même temps qu’il rappelle l’importance des conditions matérielles de vie des familles, le confinement accroît les difficultés à assumer le poids budgétaire du logement pour celles et ceux qui sont touchés par la crise économique.

Le nouveau poids budgétaire du logement

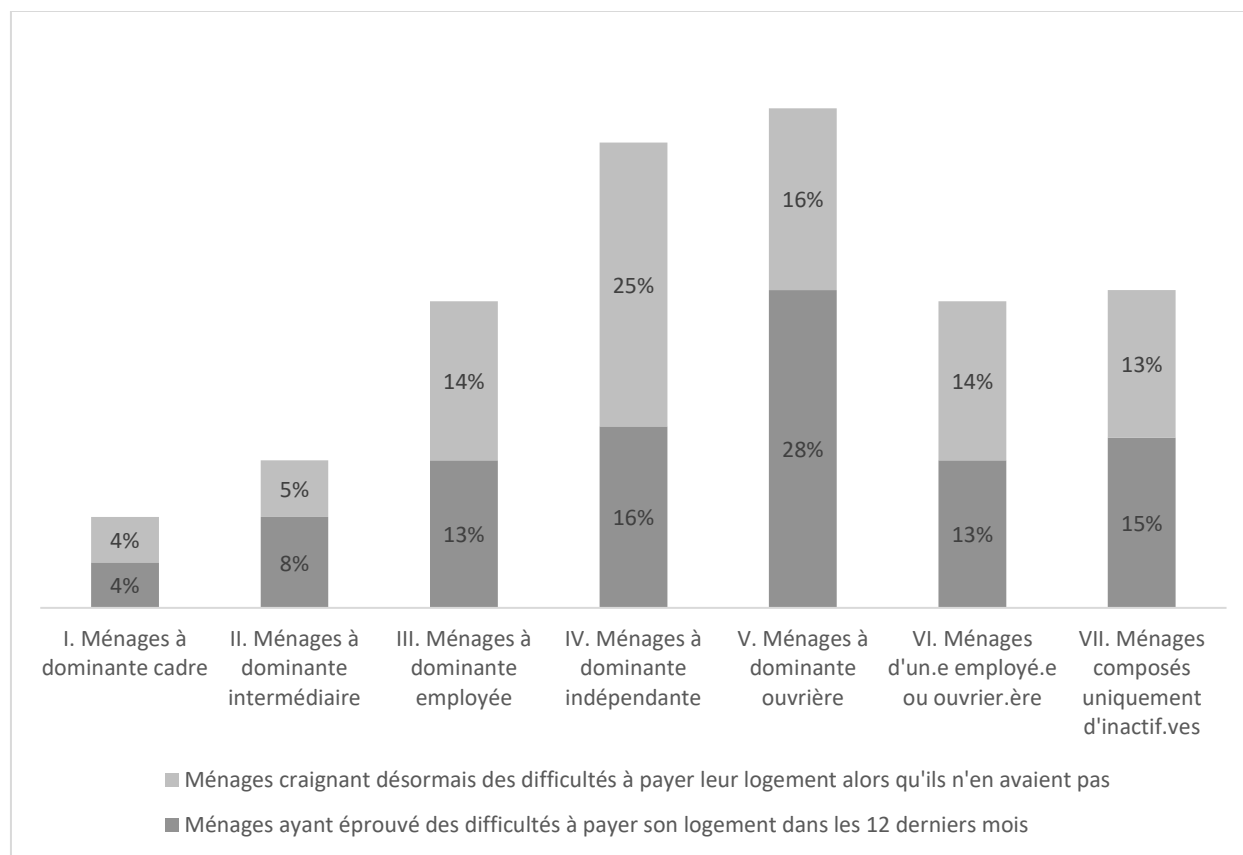
Depuis les années 1980, le poids budgétaire du logement a considérablement augmenté, creusant des inégalités générationnelles, sociales et sexuées. La part des budgets consacrée au logement tend ainsi à augmenter, et ce d’autant plus chez les ménages modestes et les jeunes (Bugeja-Bloch, 2013).

Avec les baisses de revenus qui affectent en priorité les catégories socioprofessionnelles dont les marges de manœuvre budgétaires sont les plus faibles, le logement devient une source majeure d’inquiétudes pour une partie croissante de la population. La part des ménages qui anticipent des difficultés à payer leur logement dans les 12 prochains mois double pratiquement par rapport à l’année précédente : elle passe de 13 à 24 %. Les mêmes catégories qui peinaient déjà à s’en sortir habituellement sont celles qui

confinement sur la terrasse à sculpter le bois, rendent compte de la forte dégradation des conditions de vie des femmes enfermées toute la journée avec des enfants à occuper, distraire, nourrir, soigner..., le tout en étant privée de l’aide et du soutien habituel des grands-parents et/ou en devant poursuivre une activité professionnelle.

anticipent davantage ces difficultés²⁵ (cf. Figure 12). En conséquence, la proportion de ceux qui craignent de perdre leur logement dans les 12 prochains mois atteint 7 % – et même 14 % pour les ménages à dominante ouvrière.

Figure 12 – Craindre des difficultés à payer son logement



Source : Enquête Coconel-Logement et conditions de vie, Ined, 2020

Champ : France métropolitaine

Lecture : 4 % des ménages à dominante cadre ont éprouvé des difficultés à payer leur logement dans les 12 derniers mois et un autre 4 % pensent en éprouver dans les 12 prochains mois.

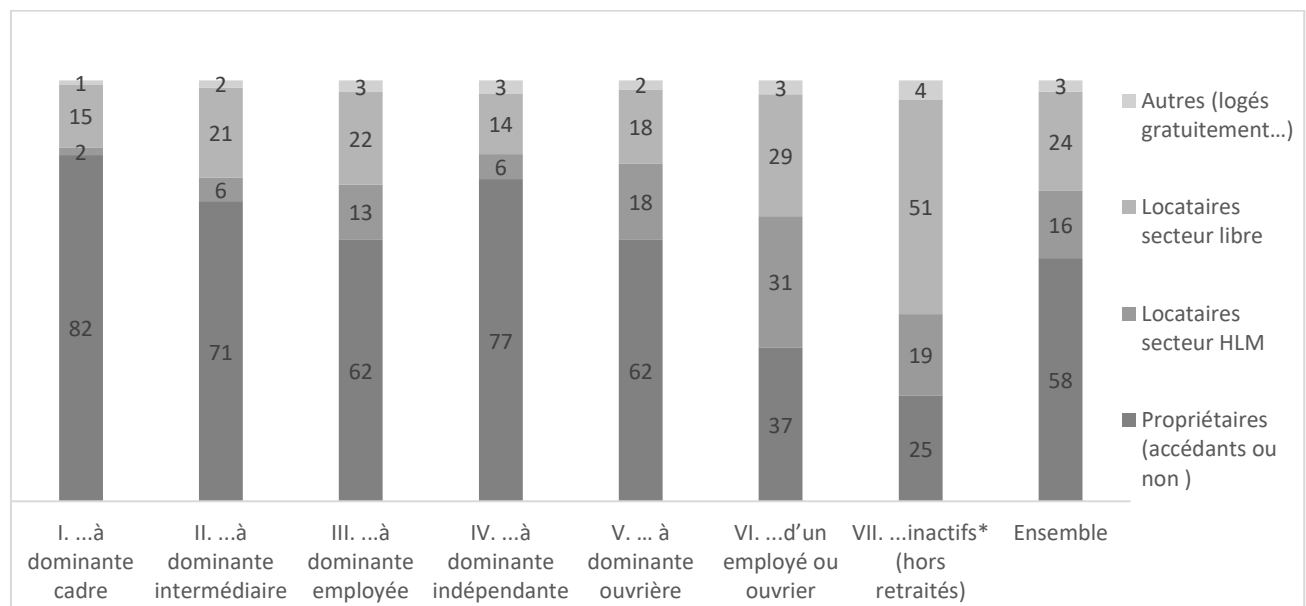
Face à ces difficultés, le statut de propriétaire qui concerne 57,9 % des ménages en France, apparaît protecteur, à la fois juridiquement et socialement, par l’ancrage territorial et les relations de voisinage qu’il favorise et l’accès à une forme de respectabilité sociale (Girard, 2017). Dans les espaces ruraux, la maison que l’on achète ou que l’on fait construire est une ressource fondamentale dans un espace où le « capital d’autochtonie » (Retière, 2003) – souvent mobilisé pour l’accès à la maison mais que celle-ci fait

²⁵ D’un côté, ceux qui éprouvaient déjà des difficultés continuent d’en anticiper (85 % des individus ayant éprouvé des difficultés dans les 12 derniers mois projettent d’en avoir dans les 12 prochains mois) ; de l’autre, c’est dans les mêmes catégories déjà fragilisées (les ménages à dominante indépendante ou ouvrière) que s’observe la plus forte augmentation de crainte de ne plus pouvoir payer son logement.

fructifier en retour (Coquard, 2019)²⁶ – joue un rôle central dans le positionnement dans l'espace social local (Laferté, 2014). Pourtant, l'achat d'un logement est de plus en plus sélectif : pour y accéder, le poids du revenu et du diplôme s'est accru et « faire couple » est devenu encore plus qu'avant une nécessité (Laferrère *et al.*, 2017b). De même, la stabilité de l'emploi et l'aide de la famille deviennent de plus en plus déterminants (Bonnet *et al.*, 2018). Le fait qu'un nouveau propriétaire sur trois bénéficie de dons de particuliers, de donations ou d'héritage qui financent en moyenne 35 % du total de leur achat immobilier questionne enfin sur l'importance du patrimoine et de sa transmission pour l'accession au statut de propriétaire, qui se fait souvent au détriment des femmes, des immigrés et des classes populaires (Bessière et Gollac, 2019). De fait, le statut de propriétaire est plus fréquent pour les ménages bi-actifs et pour les indépendants, mais aussi pour les ménages à dominante cadre et intermédiaire (*cf.* Figure 13), malgré leur plus forte localisation dans les espaces urbains denses (*cf.* encadré 2).

Face à la précarité économique, aux discriminations dans le secteur privé et à la hausse des prix du logement dans les grandes agglomérations, le logement social se présente lui aussi comme une protection (Dietrich-Ragon, 2013 ; Bonvalet et Bringé, 2016). Mais les files d'attente pour y accéder s'allongent, surtout au détriment des ménages les moins dotés (Bonnal *et al.*, 2012). Selon l'enquête Logement 2013, les locataires HLM dépensent en moyenne 50 % de moins au mètre carré, APL prises en compte, que les locataires du secteur libre, et cet écart s'est accru depuis 1984 où il était de 43 % (Laferrère *et al.*, 2017a). Inversement, c'est pour les locataires du parc privé que le taux d'effort en matière de logement est le plus élevé, et en constante augmentation sur la période : il atteint 27,3 % en 2013 (contre 17,3 % en 1984) (Coppoletta et Favre, 2014).

Figure 13 – Statut d'occupation du logement selon la position socioprofessionnelle du ménage



²⁶ Le cas de Christophe Verdier, ouvrier horticole, et Marie-Claire Guyon, employée, propriétaire d'une maison en Charente construite grâce à l'aide de la famille de Marie-Claire, est un parfait exemple du rôle de la maison dans la stabilisation de la position sociale et pour l'accès à un « capital d'autochtonie ».

Source : Enquête Logement 2013 (calculs des auteurs)

En fonction des protections sociales et juridiques dont ils disposent, tous les ménages qui anticipent des difficultés de loyer ou de crédit ne craignent pas de perdre leur logement. En effet, anticiper des difficultés à payer son logement ne se traduit par la peur de le perdre que dans 28 % des cas : un cas sur deux chez les locataires du privé, et bien moins chez les locataires HLM et propriétaires (cf. Tableau 2). Ces deux derniers statuts d'occupation, qui permettent d'appréhender des difficultés de paiement sans craindre de se retrouver à la rue, tendent ainsi à temporiser, pour les ménages qui y ont accès, les conséquences économiques de la pandémie. Inversement, les jeunes, chez qui les statuts précaires de logement dominant (location privée, hébergement chez un tiers) et pour qui l'accès à un logement autonome, signe de stabilisation des ressources financières et de passage à l'âge adulte, tend à reculer dans le temps (Cordazzo, 2018), sont particulièrement vulnérables durant la pandémie et la crise économique.

Tableau 2 – Craindre de ne pouvoir payer son logement et de le perdre

Statut d'occupation	% de crainte d'avoir des difficultés à payer son logement dans les 12 prochains mois	% de crainte de perdre son logement	Part parmi ceux qui anticipent des difficultés de paiement qui craignent de perdre leur logement
Propriétaire	9	1	11
Propriétaire accédant	29	4	17
Locataire HLM	38	11	26
Locataire secteur privé	33	19	47
<i>Ensemble</i>	<i>24</i>	<i>7</i>	<i>28</i>

Source : Enquête Coconel-Logement et conditions de vie, Ined, 2020

Champ : France métropolitaine

Au total, en assignant à résidence les ménages, le confinement renforce le rôle du logement dans les inégalités de conditions de vie, mais aussi dans la capacité à se projeter, à appréhender et à préparer l'avenir. En ce sens, la pandémie pourrait avoir des conséquences de beaucoup plus long terme sur les trajectoires sociales et les inégalités intergénérationnelles que la durée même de la crise sanitaire.

III. Les relations avec les proches et les voisins : protectrices mais inégales

Le confinement a renvoyé les ménages à la solidarité privée, dans le voisinage ou le cercle familial et amical. Or les inégalités sociales se cristallisent aussi dans le volume et la nature des relations sociales que possèdent les individus, qui constituent le support de leur sociabilité en même temps qu'elles favorisent l'accès à certaines ressources : services, aides matérielles et financières, informations, etc.

Les ressources de l'entourage : voisinage et sociabilité

Les liens familiaux, qu'ils concernent les ascendants ou les descendants, constituent généralement des ressources, et ce d'autant plus qu'ils ne sont aujourd'hui plus déterminés à l'avance par la position des individus dans la généalogie mais qu'ils sont devenus de plus en plus électifs (Bonvalet *et al.*, 1993). Ils sont cependant inégalement entretenus et ne se distribuent pas à l'identique dans l'espace social (Régnier-Loilier, 2006). Ainsi, 21 % des Français déclarent avoir un membre de leur famille dans un périmètre rapproché d'un kilomètre²⁷, mais ce taux varie de 13 % pour les ménages à dominante cadre à 31 % pour les ménages à dominante indépendante, pour qui la transmission et le travail en famille jouent un poids plus important (Bessière, 2010). La famille-entourage locale, qui conjugue proximité résidentielle et relations intenses (Bonvalet et Maison, 1999), fonctionne en réalité comme une ressource fondamentale pour les ménages populaires, contribuant à la fois à la garde des enfants, à la construction et l'entretien des maisons et à tous les menus services de la vie quotidienne. Au printemps 2020, on observe ainsi que les personnes ayant au moins un membre de leur famille résidant dans leur quartier déclarent davantage que les autres avoir reçu au moins un service de la part d'habitants de leur quartier au cours des 12 derniers mois (74 % contre 61 %)²⁸, et dans le mois précédent le confinement (35 % contre 29 %). On estime qu'un tiers des services reçus par des habitants du quartier pendant le confinement proviennent en réalité de membres de la famille y résidant.

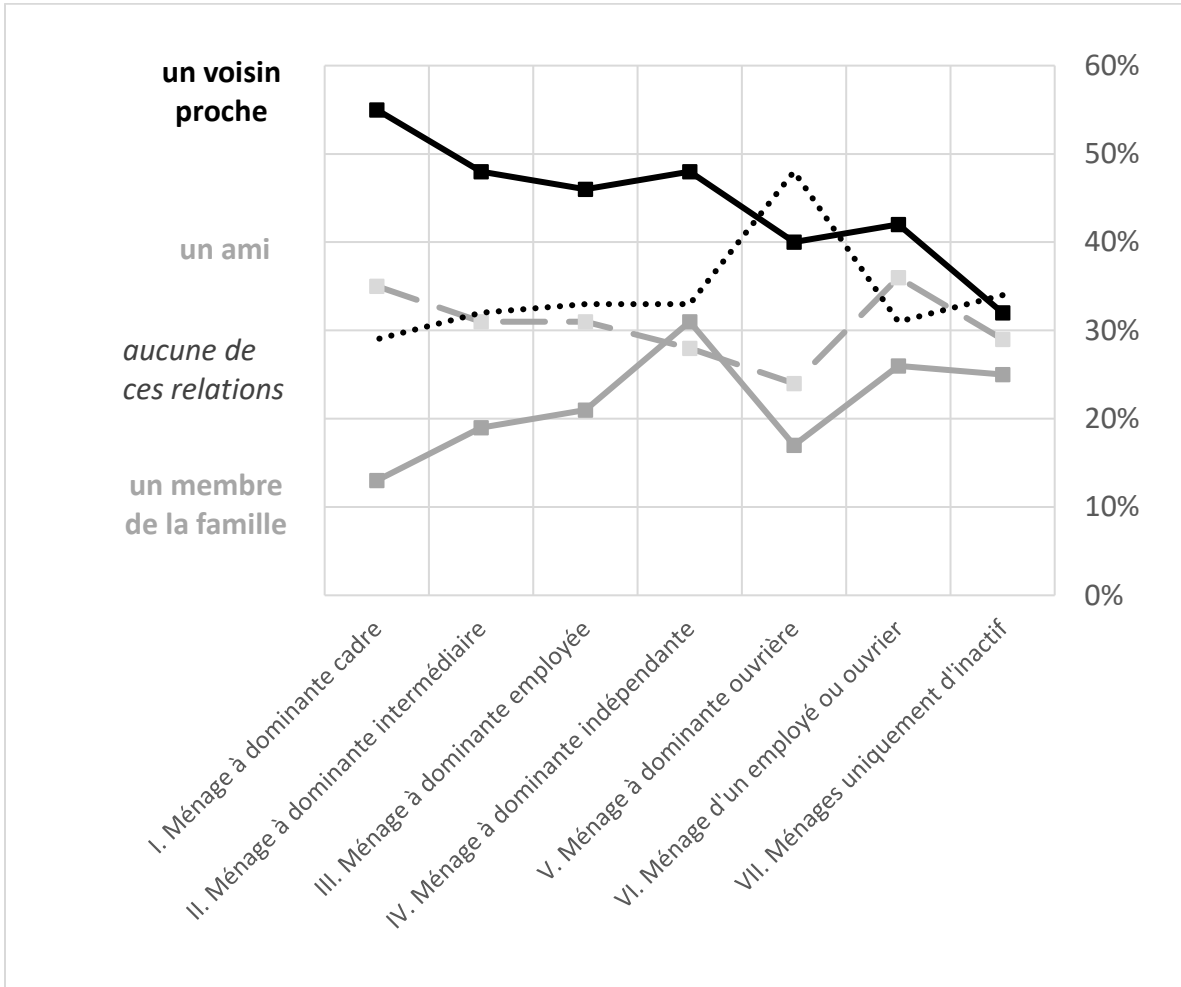
Cependant, les liens familiaux sont loin d'être les seuls qui fonctionnent comme ressources de proximité (Héran, 1987), et les ménages à dominante cadre tendent à compenser la moindre proximité géographique de leur famille par des relations amicales et de voisinage plus nombreuses et une sociabilité plus intense (*cf.* Figure 14). Au final, ce sont les ménages à dominante ouvrière qui apparaissent les plus isolés dans leur quartier : alors qu'ils ont pu s'éloigner de leur famille pour accéder à la propriété individuelle (*cf.* encadré 2), ils compensent moins fréquemment cet éloignement par des liens d'amitié de proximité ou de voisinage²⁹.

²⁷ Périmètre réglementaire autorisé pour les sorties quotidiennes à partir du 17 mars 2020

²⁸ Source : Mon quartier, mes voisins (Ined / CNRS, 2018).

²⁹ Le portrait de Rosa (caissière, habitante dans un lotissement périurbain et en couple avec un ouvrier) offre un exemple remarquable du type d'isolement auquel sont soumis les ménages à dominante ouvrière lorsqu'ils quittent leurs réseaux familiaux et amicaux pour acheter une maison dans le périurbain.

Figure 14 – Part des ménages qui comptent dans un rayon d'un kilomètre au moins...



Source : Coconel – Logement et conditions de vie, Ined, 2020

Champ : France métropolitaine

Tableau 3 – Voisiner : une pratique socialement différenciée

Catégorie socioprofessionnelle de l'enquêté	% des individus qui...		
	...échantent des services	...invitent ou sont invités à domicile	...ont des conversations
Cadres à dominante culturelle	85	91	99
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	76	87	96
Artisans, commerçants	86	88	97
Professions intermédiaires	84	86	98
Employés (hors services directs aux particuliers)	73	78	94
Employés de services directs aux particuliers	75	82	94
Ouvriers qualifiés	67	74	91
Ouvrier non qualifié	65	68	81
Inactifs (hors retraités)	58	72	85
<i>Ensemble</i>	77	82	95

Source : Enquête Mon quartier, mes voisins, 2018 (Ined, CNRS) (calculs des auteurs)

Champ : Ensemble des habitants des 14 contextes résidentiels étudiés en région parisienne et lyonnaise

Quand seules les relations de proximité comptent

Le confinement a renforcé la dépendance à l'égard des membres du ménage ainsi que des voisins et personnes résidant à proximité du domicile dans l'accès à différentes ressources et services. Il a dans le même temps bousculé les relations familiales puisque le logement et la famille ne se superposent pas complètement : tous les habitants d'un même logement ne forment pas forcément une famille (colocation et ménages complexes) et une famille peut habiter dans plusieurs logements (Bonvalet, 1997).

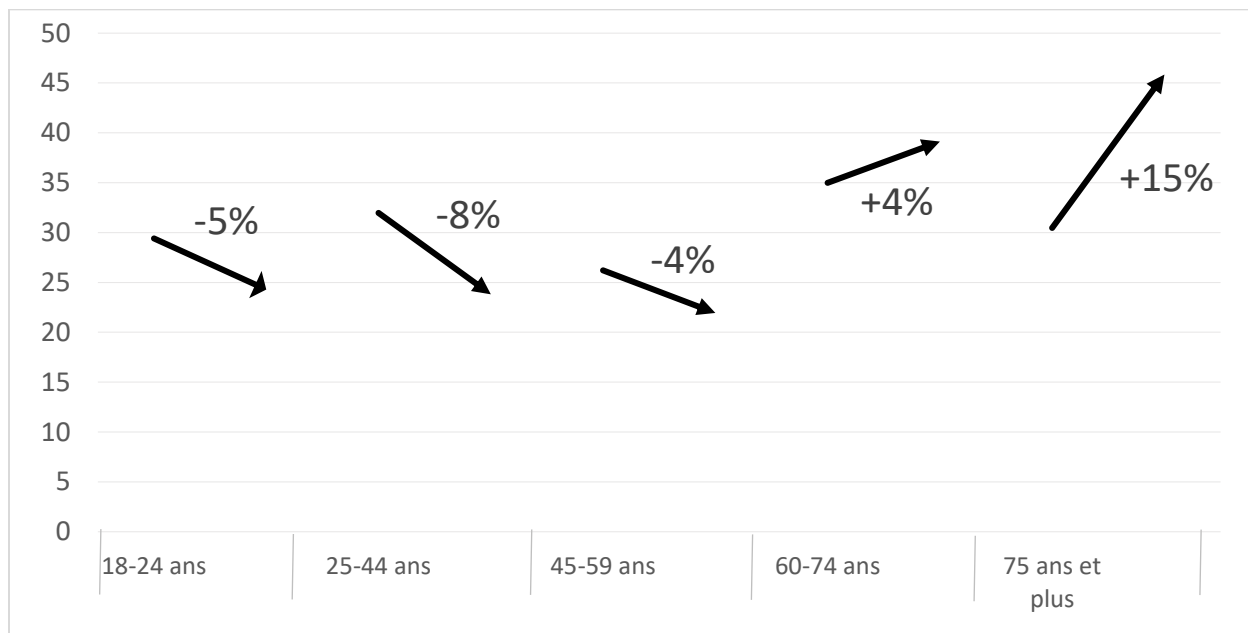
La politique de confinement a ainsi permis d'appréhender, au travers des mouvements de population qu'elle a généré, le fonctionnement des familles à distance en même temps que le resserrement des solidarités familiales : 9 % des ménages ont changé de composition à cette occasion ; 5 % des ménages ont augmenté de taille, 2 % ont diminué et 2 % ont subi une modification de leur composition tout en restant stable en nombre de personnes. En réalité, ce sont souvent des membres d'une même famille³⁰ qui, la plupart du temps, se sont rejoints.

Pour les familles avec enfants davantage que pour les autres, le confinement a impliqué une rupture des liens avec l'extérieur et des solidarités usuelles. Cela s'explique par la fermeture des écoles et crèches, la suspension des relations aux plus âgés et notamment aux grands-parents et par l'arrêt de certaines formes de sous-traitance du travail parental mais aussi par la réorientation des services dans le voisinage vers les personnes âgées. En effet, à rebours des discours médiatiques qui ont mis en avant la solidarité des Français en confinement, il apparaît que la fréquence et le volume global de services rendus sont restés les mêmes pendant cette période : 40 % des Français disent avoir rendu au moins un service, et 29 % disent

³⁰ Dans 55 % des cas de reconfiguration, il y a au moins un enfant et 64 % des cas, au moins un parent. S'y ajoutent 17 % des cas où est mentionné au moins un membre de la fratrie et 18 % d'autres membres de la famille. Seuls 9 % des reconfigurations de logement ont concerné au moins un ami et 25 % une autre personne, probablement souvent un conjoint.

en avoir reçu au moins un, soit exactement les mêmes proportions que le mois précédent le confinement. Les échanges de services se sont cependant réorientés : les services à destination des familles avec enfants, les plus nombreux en temps ordinaire, ont diminué (cf. Figure 16), quand ceux à destination des personnes âgées ont augmenté (cf. Figure 15).

Figure 15 – Évolution des services reçus du voisinage entre le mois précédant le confinement et le confinement, selon l'âge

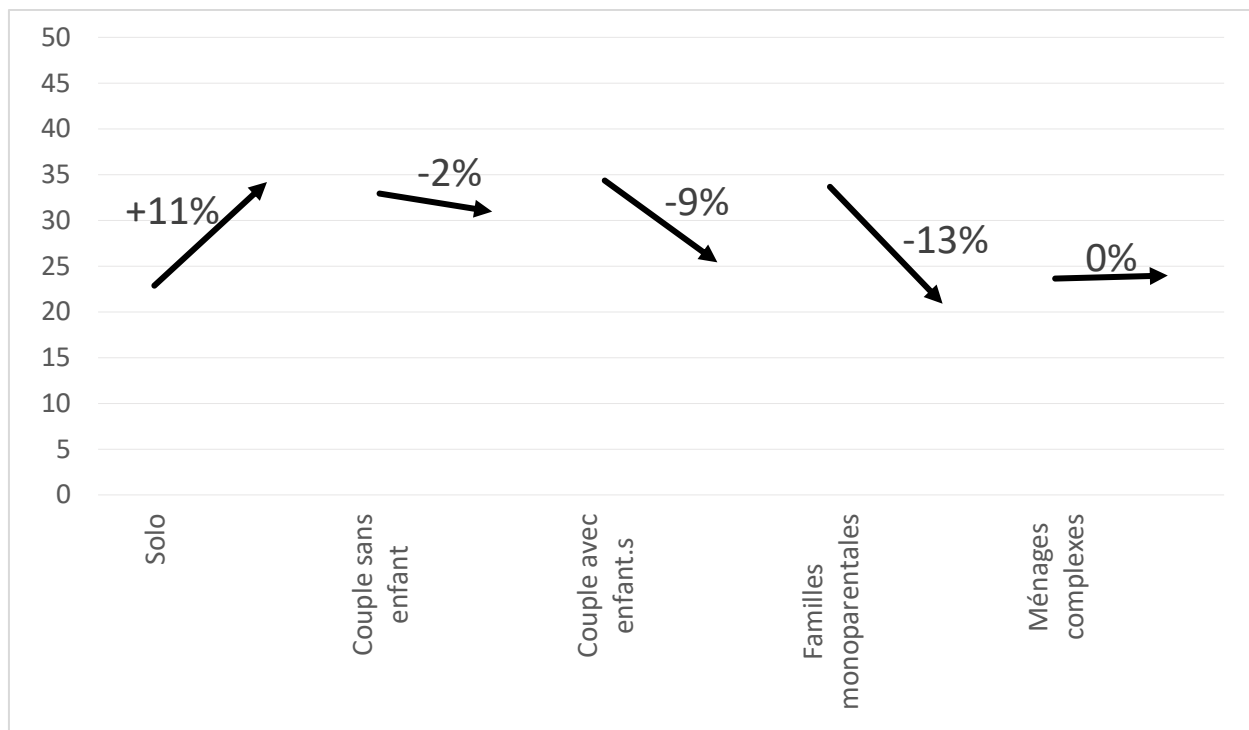


Lecture : Le mois précédent le confinement, 31 % des personnes de 18-24 ans ont reçu un service de leur voisinage ; pendant le confinement, ce fut le cas de 28 % des personnes de cette tranche d'âge, soit une baisse de 3 %.

Source : Coconel-Logement et conditions de vie, Ined, 2020

Champ : Ensemble des individus restés dans leur logement habituel pendant le confinement ; France métropolitaine

Figure 16 – Évolution des services reçus de la part du voisinage le mois avant le confinement et le premier mois du confinement, selon la configuration familiale



Lecture : Le mois précédent le confinement, 24 % des personnes vivant seules ont reçu un service de leur voisinage ; pendant le confinement, ce fut le cas de 34 % d'entre elles, soit une augmentation de 10 %.

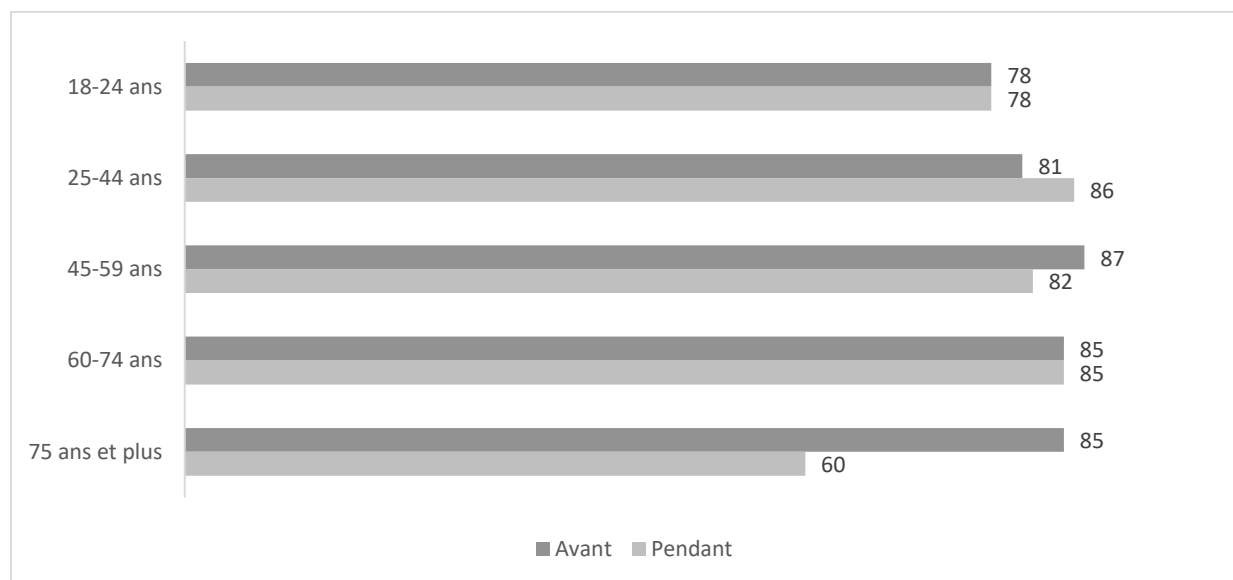
Source : Coconel-Logement et conditions de vie, Ined, 2020

Champ : Ensemble des individus restés dans leur logement habituel pendant le confinement ; France métropolitaine

Cette situation a eu plusieurs conséquences. Premièrement, elle n'a certes pas bouleversé radicalement la symétrie des échanges de services qui prévaut en temps ordinaire, mais elle l'a fait pour certaines catégories de population. En effet, le mois précédent le confinement, 84 % des personnes qui reçoivent un service ont rendu la pareille dans le mois ; cette proportion diminue légèrement pour atteindre 79 % pendant le confinement. La réciprocité des échanges reste donc la norme même en période de crise mais on observe une rupture pour les 75 ans et plus, chez qui une asymétrie inhabituelle apparaît (cf. Figure 17) : seules 60 % des personnes de cette tranche d'âges recevant des services en rendent à leur tour.

Inversement, les familles ont perdu de nombreuses aides, se trouvant largement renvoyées à elles-mêmes. Mais paradoxalement, les relations sociales entretenues pendant ou avant le confinement n'ont pas protégé du sentiment d'isolement et du risque de ressentir des difficultés au quotidien pendant cette période. Seul le couple a un effet protecteur face à l'isolement... sous réserve qu'il n'y ait pas d'enfant au domicile. Au contraire, les personnes échangeant davantage de services avant et/ou pendant le confinement ou encore celles qui ont de la famille, des amis ou des voisins qu'elles connaissent personnellement dans leur voisinage, tendent à déclarer plus souvent un sentiment d'isolement. Le confinement semble ainsi créer une rupture d'autant plus forte et difficile à vivre qu'il vient interrompre une sociabilité intense en temps normal.

Figure 17 – Évolution de la réciprocité dans les échanges de service avant et pendant le confinement, selon l'âge



Lecture : 78 % des personnes de 18-24 ans qui ont reçu au moins un service le mois précédent le confinement en ont également rendu au moins un. Pour cette classe d'âge, cette proportion est identique pendant le confinement.

Source : Coconel-Logement et conditions de vie, Ined, 2020

Champ : Ensemble des individus restés dans leur logement habituel pendant le confinement ; France métropolitaine

Conclusion

La pandémie de Covid-19 constitue une crise sanitaire et sociale majeure, accentuant les inégalités entre classes sociales, entre hommes et femmes et entre générations. Les jeunes qui connaissaient déjà des difficultés pour accéder à l'emploi et au logement voient leur avenir encore plus s'obscurcir. Plus souvent mal logés que leurs aînés, plus souvent dépendants de l'aide (inégaie) de leurs parents, ils sont en effet les premiers à subir les conséquences socio-économiques de la pandémie.

La pandémie a aussi renforcé des inégalités entre classes sociales. Tandis que les cadres ont plus souvent conservé leur activité professionnelle, grâce au télétravail et à des statuts d'emploi plus stables notamment, les ouvriers et les employés ont plus souvent dû cesser leur activité. Pour ceux d'entre eux qui ont continué à travailler – dans les transports, les entrepôts, les grandes surfaces, les usines, aux domiciles des plus âgés comme dans les hôpitaux –, sortir du logement était une obligation. Enfin, la pandémie et le confinement qu'elle a impliqué ont renforcé les inégalités entre les femmes et les hommes. Après un demi-siècle de réduction progressive de ces inégalités, la crise sanitaire a provoqué le retour au foyer des femmes, renforcé leur assignation aux tâches domestiques et parentales, et fragilisé davantage leurs revenus que les hommes. À la maison, les femmes travaillent également dans de moins bonnes conditions que leurs homologues masculins, en disposant plus rarement d'un espace personnel. L'installation dans la durée de la pandémie, et les mesures chroniques de confinement partiel ou de

couvre-feux, constituant, de ce point de vue, un risque majeur de voir s'approfondir les inégalités sociales et domestiques, jusque dans l'intimité des foyers. Au total, en impliquant des rapports de classe, de sexe et de génération, la pandémie de Covid-19 et ses effets sur l'emploi, le logement et les relations sociales révèlent l'ampleur des inégalités au sein de la société française.

Bibliographie

Abdelnour Sarah, *Moi, petite entreprise: Les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité*, Paris, Presses Universitaires de France, 2017.

Abdelnour Sarah, *Les nouveaux prolétaires*. Textuel, 2018.

Albouy Valérie et Legleye Stéphane, « Conditions de vie pendant le confinement : des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle », *Insee Focus*, 197, 2020.

Alezra Dylan, Hoibian Sandra, Perona Mathieu et Senik Claudia, *Heurs et malheurs du confinement*, Crédoc, 2020.

Amossé Thomas, *La rénovation de la nomenclature Socioprofessionnelle (2018-2019)*, CNIS, 2019.

APUR, *Évolution des revenus dans la métropole du Grand Paris 2001-2016*, 2020.

Artioli Francesca, « Les politiques du retrait territorial de l'État », *Gouvernement et action publique*, n° 1, 2017, p. 81-106.

Bernard Lise et Masclat Olivier, « Des histoires de stabilisation », in Olivier Masclat, Thomas Amossé, Lise Bernard, Marie Cartier, Marie-Hélène Lechien, Olivier Schwartz et Yasmine Siblot (dir.), *Être comme tout le monde - Employées et ouvriers dans la France contemporaine*, Paris, Raisons d'agir, p. 81-92.

Berroir Sandrine, Fol Sylvie et Santamaria Frédéric, « Villes moyennes et dévitalisation des centres: les politiques publiques face aux enjeux d'égalité territoriale », *Belgeo. Revue belge de géographie*, 3, 2019.

Bertrand Michel, « « Penser l'événement » en histoire : mise en perspective d'un retour en grâce », in Michel Grossetti, Claire Bidart et Marc Bessin (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2009, p. 36-50.

Bessière Céline, *De génération en génération. Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*, Paris, Raisons d'agir, 2010.

Bessière Céline et Gollac Sibylle, *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*, La Découverte, Paris, 2019.

Blancard Stéphane, Détang-Dessendre Cécile et Renahy Nicolas (dir.), *Campagnes contemporaines. Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Paris, Quae, 2016.

Bonnal Liliane, Boumahdi Rachid et Favard Pascal, « Les déterminants de la durée d'accès à un logement social », *Revue économique*, vol. 63, no 4, 2012, p. 721-741.

- Bonnet Carole, Garbinti Bertrand et Grobon Sébastien, « Hausse des inégalités d'accès à la propriété entre jeunes ménages en France, 1973-2013 », *Économie et Statistique*, no 500-501-502, 2018, p. 117-138.
- Bonvalet Catherine, « Sociologie de la famille, sociologie du logement : un lien à redéfinir », *Sociétés contemporaines*, n° 25, 1997, p. 25-44.
- Bonvalet Catherine et Bringé Arnaud, « Les effets de la politique du logement sur l'évolution du taux de propriétaires en France », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 51, no 1, 2013, p. 153-177.
- Bonvalet Catherine et Bringé Arnaud, « L'impact des trajectoires familiales sur les parcours résidentiel et géographique des franciliens nés entre 1930 et 1950 », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 54, no 1, 2016, p. 75-102.
- Bonvalet Catherine et Maison Dominique, « Famille et entourage : le jeu des proximités », in Catherine Bonvalet, Anne Gotman et Yves Grafmeyer (dir.). *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris, Ined, Presses universitaires de France, 1999, p. 27-67.
- Bonvalet Catherine, Maison Dominique, Le Bras Hervé et Charles Lionel, « Proches et parents », *Population*, vol. 48, no 1, 1993, p. 83-110.
- Bouchet-Valat Milan, « Les évolutions de l'homogamie de diplôme, de classe et d'origine sociales en France (1969-2011) : ouverture d'ensemble, repli des élites », *Revue française de sociologie*, vol. 55, no 3, 2014, p. 459-505.
- Bourdieu Pierre. *Les structures sociales de l'économie*. Paris, Seuil, 2000.
- Bruneau Ivan, Laferté Gilles, Mischi Julian et Renahy Nicolas (dir.), *Mondes ruraux et classes sociales*. Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2018.
- Bugeja-Bloch Fanny, *Logement, la spirale des inégalités*. Paris, Presses Universitaires de France, 2013.
- Castel Robert, *La Montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*. Paris, Seuil, 2009.
- Cayouette-Remblière Joanie et Moulin Léonard, « Comment évoluent les inégalités de performances scolaires au collège? Un suivi longitudinal des élèves entre la 6e à la 3e », *Population*, vol. 74, no 4, 2019, p. 551-586.
- Champagne Clara, Pailhé Ariane et Solaz Anne, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? », *Économie et Statistique*, no 478, 2015, p. 209-242.
- Coppoletta Rosalinda et Favre Florent, « Trente ans d'évolution des dépenses de logement des locataires du parc social et du parc privé », *Dossiers solidarité et santé*, Drees, no 55, 2014.
- Coquard Benoit, *Ceux qui restent*. Paris, La Découverte, 2019.
- Cordazzo Philippe, « Trajectoires résidentielles et professionnelles des jeunes : quand l'accès à l'emploi ne signe pas la décohabitation », *Formation emploi*, n° 142, 2018, p. 167-185.

- Coulangeon Philippe, « Le rôle de l'école dans la démocratisation de l'accès aux arts », *Revue de l'OFCE*, no 86, 2003, p. 155-169.
- Crepin Laure et Bugeja-Bloch Fanny, « Une double peine : les conditions de logement et de confinement des familles monoparentales », *Métropolitiques*, 2020.
- Dietrich-Ragon Pascale, « Qui rêve du logement social ? », *Sociologie*, vol. 4, no 1, 2013, p. 19-42.
- Epiphane Dominique, Mazari Zora, Olaria Manon et Sulzer Emmanuel, « Des débuts de carrière plus chaotiques pour une génération plus diplômée. Les premiers apports du suivi sur 7 ans de la Génération 2010 », *Bref du Céreq*, no 82, 2019.
- Fondation Abbé Pierre, *L'état du mal-logement en France 2020*, Paris, Fondation Abbé Pierre, 2020.
- Girard Violaine, *Le vote FN au village : trajectoires de ménages populaires du périurbain*. Paris, Croquant, 2017.
- Gros-Balthazard, Marjolaine, « À la découverte des territoires néo-industriels français », *Géococonfluences*, 2019.
- Guéraud Élie, « Ascension et fragilisation d'une petite bourgeoisie culturelle. Une enquête ethnographique dans une ville moyenne en déclin » Thèse de sociologie, Paris Descartes, 2018.
- Herbaut Estelle, « Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur français », *Revue française de sociologie*, vol. 60, no 4, 2019, p. 535-566.
- Jacquot Alain, « Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages », *Insee Références*, 2006, p. 467-473.
- Laferrère Anne, Pouliquen Erwan et Rougerie Catherine, « Le logement en France depuis trente ans », in *Les conditions de logement en France*, Paris, Insee Références, 2017a, p. 11-21.
- Laferrère Anne, Pouliquen Erwan et Rougerie Catherine, *Les conditions de logement en France*, Paris, Insee Références, 2017b.
- Laferté Gilles, « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », *Sociologie*, vol. 5, no 4, 2014, p. 423-439.
- Lambert Anne, « *Tous propriétaires !* » : *L'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Seuil, 2015.
- Lambert Anne, Dietrich-Ragon Pascale et Bonvalet Catherine (dir.), *Le monde privé des femmes Genre et habitat dans la société française*, Paris, Ined, 2018.
- Le Roux Guillaume, Imbert Christophe, Bringé Arnaud et Bonvalet Catherine, « Transformations sociales de l'agglomération parisienne au cours du XXe siècle : une approche longitudinale et générationnelle des inégalités d'accès à la ville », *Population*, vol. 75, no 1, 2020, p. 71-100.
- Masclat Olivier, Amossé Thomas, Bernard Lise, Cartier Marie, Lechien Marie-Hélène, Schwartz Olivier et Siblot Yasmine, *Être comme tout le monde - Employées et ouvriers dans la France contemporaine*. Paris, Raisons d'agir, 2020.

- Merlin P., « L'impressionnante évolution des conditions de logement des Français depuis la Deuxième Guerre Mondiale », in Christophe Bergouignan, Chantal Blayo, Alain Parant, Jean-Paul Sardon et Michèle Tribalat (dir.), *La population de la France. Évolutions démographiques depuis 1946, Tome 2*. Paris, Ined, 2005, p. 771-784.
- Millet Mathias et Moreau Gilles (dir.), *La société des diplômés*, Paris, La Dispute, 2011.
- Mora Virginie, « Comment les conditions d'insertion des jeunes se sont-elles transformées en 20 ans ? », *20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions*, 2018, p. 51-59.
- Musterd Sako, Marcińczak Szymon, van Ham Maarten et Tammaru Tiit, « Socioeconomic segregation in European capital cities. Increasing separation between poor and rich », *Urban Geography*, vol. 38, no 7, 2017, p. 1062-1083.
- Piketty Thomas, *Le Capital au XXIe siècle*, Paris, Le Seuil, 2013.
- Poullaouec Tristan et Lemêtre Claire, « Retours sur la seconde explosion scolaire », *Revue française de pédagogie*, no 167, 2009, p. 5-11.
- Préteceille Edmond, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? », *Sociétés contemporaines*, no 62, 2006, p. 69-93.
- Préteceille Edmond, « La ségrégation ethno-raciale a-t-elle augmenté dans la métropole parisienne ? », *Revue française de sociologie*, vol. 50, no 3, 2009, p. 489-519.
- Régnier-Loilier Arnaud, « À quelle fréquence voit-on ses parents ? », *Population et sociétés*, no 427, 2006.
- Retière Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, no 63, 2003, p. 121-143.
- Schwartz Olivier, « La notion de « classes populaires » » Habilitation à diriger des recherches, Université Versailles Saint-Quentin, 1998.
- Thin Daniel, « La scolarisation de l'espace familial au quotidien », in Stéphane Bonnery et Étienne Douat, *L'éducation aux temps du coronavirus*, Paris, La Dispute, 2020, p. 39-53.
- Van Puymbroeck Cyrille et Reynard Robert, « Répartition géographique des emplois. Les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision », *Insee Première*, no 1278, 2010, p. 1-4.

Annexe : De l'emploi du chef de ménage à l'emploi dans le couple : des inégalités sociales renforcées

L'homogamie – les couples tendent à réunir des personnes occupant des positions sociales proches – est plus fréquente aux deux extrémités de la hiérarchie sociale et accentue les écarts de niveaux de vie déjà creusés par les transformations de l'emploi. Si les ménages composés de deux cadres disposent en moyenne de 3 121 euros mensuels par unité de consommation (UC)³¹, contre 2 189 €/UC pour les ménages de cadres hétérogames, le célibat et la mono-activité au sein du couple sont aussi plus fréquents au sein des classes populaires (Masclat *et al.*, 2020). Ils y ont également des conséquences plus importantes sur les conditions de vie. Les ménages composés d'un ouvrier avec inactif ou sans conjoint ne disposent ainsi que de 1 191 €/UC, soit moins que les 1 365 €/UC des ménages composés d'un ouvrier et d'une ouvrière et comptant donc deux actifs ouvriers, mais également beaucoup moins que les professions intermédiaires (1 681 €/UC) ou cadres (2 459 €/UC) avec inactif ou sans conjoint.

Afin de rendre compte du rôle du ménage, nous mobilisons dans ce chapitre la position socio-professionnelle du ménage (ou PCS ménage) pour les analyses concernant le logement (pour en savoir plus sur cette nouvelle nomenclature de l'Insee, voir Amossé, 2019) (*cf.* Tableau 4)

Tableau 4 – Présentation synthétique de la PCS Ménage

Ménages...	Description	% de la population des ménages ³²
... à dominante cadre	Cadre homogame (avec cadre ou profession intermédiaire)	9
...à dominante intermédiaire	Profession intermédiaire homogame (avec profession intermédiaire, artisan ou commerçant) ou cadre hypogame ³³ ou vivant seul	17
...à dominante employée	Employé homogame (avec employé) ou profession intermédiaire hypogame ou vivant seul.	22
...à dominante indépendante	Artisan, commerçant homogame, hypogame ou vivant seul	9
...à dominante ouvrière	Ouvrier en couple avec employé ou ouvrier.	13
...d'un employé ou ouvrier	Employé ou ouvrier avec inactif ou sans conjoint	26
...d'inactifs	Composé uniquement d'inactifs	4

³¹ L'unité de consommation permet de rapporter un revenu à la composition du ménage. Il se calcule ainsi : le premier adulte vaut 1, chaque personne de 14 ans ou plus supplémentaire vaut 0,5 et chaque personne de moins de 14 ans vaut 0,3. Le revenu divisé par l'unité de consommation est nommé « niveau de vie ».

³² Source : Enquête Emploi 2017 ; champ : ensemble des ménages.

³³ L'hypogamie est le fait d'avoir un conjoint au statut socioprofessionnel inférieur. Elle inclut ici le fait d'avoir un conjoint inactif.